

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 77

Fascicule 1 - Premier trimestre 1982

*Numéro spécial :*

VINGT ANS  
D'ARCHÉOLOGIE  
VIENNOISE

2

LYON  
IMPRIMERIE BOSCH FRÈRES  
42, quai Gailleton  
1982

## SOMMAIRE

---

- Quelques aspects du quartier sud de Vienne dans l'antiquité, par Jean-Pascal JOSPIN.
- Fouilles de sauvetage à la Banque de France, 1980, par Alain CANAL.
- Pour un nouveau tracé de l'enceinte du Bas Empire, par Renée BONY.
- Recherche sur l'habitat antique à Vienne, le site de « la rue des Colonnes », par Roger LAUXEROIS, Joëlle TARDIEU et Alain CANAL.
- Le site de Saint-Georges : églises et nécropoles, par Monique JANNET-VALLAT.
- L'atelier municipal de restauration archéologique, par Marie-Claude DEPASSIOT.

*Les monuments de Vienne ainsi que le chantier archéologique de Saint-Romain-en-Gal peuvent être visités sous la conduite des Hôtessees du Syndicat d'Initiative, Conférencières agréées de la caisse des Monuments Historiques.*

*Se renseigner au Syndicat d'Initiative.*

REVUE TRIMESTRIELLE

**Le numéro : 25 F**

*La Rédaction rappelle que les opinions exprimées dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

***Pensez à payer  
le plus rapidement possible  
votre Abonnement  
pour 1982***

• *Nous remercions les personnes qui ont déjà acquitté leur abonnement pour 1982.*

• *Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à effectuer rapidement leur versement :*

*soit par C.C.P. ou chèque bancaire,  
soit directement au S.I.*

*Numéro spécial :*

**VINGT ANS  
D'ARCHÉOLOGIE  
VIENNOISE**

2

LYON  
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES  
42, quai Gailleton  
1982

## ACTIVITÉS

— Samedi 6 février, après-midi :

Visite à Lyon de la Maison des Canuts et du Musée de l'Imprimerie.

— Mercredi 16 février :

La causerie de M. Lauxerois est annulée ; elle est reportée au printemps.

*Les réunions qui peuvent être visées sous la rubrique des Hôtessees du Syndicat d'Initiative, Conférencières agréées de la caisse des Monuments Historiques.*

*Se renseigner au Syndicat d'Initiative.*

REVUE TRIMESTRIELLE

Le numéro : 25 F

*La Rédaction rappelle que les opinions exprimées dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 77

Fascicule 1 - Premier trimestre 1982

*Numéro spécial :*

VINGT ANS  
D'ARCHÉOLOGIE  
VIENNOISE

2

LYON  
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES  
42, quai Gailleton  
1982

# BULLETIN

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE VIENNE

## AMIS DE VIENNE

VIENNOISE  
D'ARCHÉOLOGIE  
VINGT ANS

# Quelques aspects du quartier sud de Vienne dans l'antiquité

par Jean-Pascal JOSPIN

Ces quelques pages qui vont suivre sont le fruit d'une étude réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sur l'aspect topographique du quartier sud de Vienne aux époques romaine et médiévale.

Le travail a consisté à collecter les nombreuses sources d'archives inexploitées, puis à en faire un examen critique en les comparant à la bibliographie et aux fouilles récentes, enfin à les restituer dans le contexte urbain contemporain.

M. Lauxerois, qui fut l'instigateur de cette démarche, aiguilla notre recherche et nous tenons ici à l'en remercier.

L'archéologie est à Vienne une notion ancienne puisque des fouilles officielles s'y sont déroulées presque annuellement depuis 1829. La matière est donc riche, mais c'est avec prudence qu'il faut considérer les informations archéologiques anciennes car, à peine extraites du sol, elles ont subi l'érosion d'une technique archéologique archaïque et la déformation du récit.

Que l'on veuille donc bien considérer certaines de nos conclusions comme des indications provisoires auxquelles les fouilles de l'avenir rendront un caractère définitif à la mesure de ce qu'elles méritent.

## Limites et historique

Le choix du quartier sud de la Vienne contemporaine a été déterminé par l'attrait d'une certaine unité géographique et par la simplicité de son histoire. Le quartier qui s'étend sur la rive gauche du Rhône est bordé, au nord, par le cours Brillier (qui marquait dans l'Antiquité la limite d'un rempart augustéen) et se termine, au sud, par l'église Notre-Dame-de-l'Isle.

Installée en bordure du Rhône sur une terrasse alluviale, la plaine s'étire sur plus de 1 500 mètres de longueur. La colline de Coupe-Jarret qui forme à l'est sa frontière naturelle, détermine en largeur un espace resserré d'environ 120 mètres.

Au plus haut de la splendeur de la Vienne romaine, les habi-

tations et les constructions couvraient le nord de cette plaine sur le tiers de sa longueur (jusqu'au boulevard Fernand Point). Au IV<sup>e</sup> siècle, les Viennois s'étant réfugiés dans l'enceinte réduite, le quartier abandonné servit de lieu d'inhumation.

Au VI<sup>e</sup> siècle, le règne de l'Église s'affirme. Quelques monastères se sont installés dans la plaine. Certains s'accompagnent d'églises funéraires et de nécropoles (Saint-Gervais et Saint-Vincent) mais d'autres sont mal connus (Saint-Jean).

Au IX<sup>e</sup> siècle, la plupart de ces édifices religieux sont détruits. Puis les guerres de religion achèvent de faire disparaître les quelques bâtiments qui subsistaient.

À partir de cette période, elle prend le nom de la seule construction qui s'y trouve et qui, comme un défi, a bravé les siècles : la pyramide, dernier vestige apparent du cirque antique.

Depuis ce temps, cet abord de Vienne porte le nom de plaine de l'Aiguille.

Dès 1850, ce vaste espace est en proie à l'urbanisation. Participant à l'essor industriel du XIX<sup>e</sup> siècle, la plaine voit ses vignes et ses pépinières disparaître au profit des usines et des habitations.

C'est donc principalement avec ce siècle que des découvertes somptueuses et spectaculaires vont se succéder de façon ininterrompue.

### De splendides découvertes

En 1840, au cours de l'arrachage d'une vigne, une quantité de débris et de fragments de colonnes apparaissent à la surface. Intrigués, les Contamin, propriétaires alors d'une vaste parcelle au sud du jardin public, organisent des fouilles et découvrent deux mosaïques (*fig. 2, n° 1*). La plus belle a été partiellement rachetée par la ville de Lyon et figure aujourd'hui au Musée de la Civilisation gallo-romaine, l'autre partie ayant mystérieusement disparu (1). Son principal tableau représente l'Ivresse d'Hercule (ou de Bacchus, selon les auteurs). Une autre mosaïque, dite d'Eros et Anteros (ou les exercices de la palestra), découverte en excellent état en 1822 près du site des Nymphéas, est exposée en bonne place dans ce même musée. En 1850, dans un puits romain situé aujourd'hui au 20, rue du 11-Novembre, un certain Jouffray découvre une statuette d'Apollon Pythien, actuellement visible au Musée Lapidaire de Vienne.

En 1867, deux découvertes successives défrayent la chronique. Une mosaïque et un petit bassin en marbre sont mis au jour lors du percement d'une conduite, au 11 de l'actuelle rue Florentin.

(1) DELORME, *Journal de Vienne*, 8 février 1840 et ALLMER, *Journal de Vienne*, 18 avril 1858.

Mais seulement 6 des 22 médaillons sont aujourd'hui extraits et visibles au musée. Les autres dorment encore sous la rue ! (n° 2, fig. 2) (2).

La même année et toujours dans la propriété Jouffray, la construction d'ateliers mécaniques heurte une bande de mosaïque représentant le dieu Océan. Trouvée au niveau du 22, rue du 11-Novembre (fig. 2, n° 3), elle orna le corridor de la maison située au n° 20 de la même rue où habita longtemps la famille Jacquet. La mosaïque a, depuis, été vendue (fig. 1).



FIG. 1. — Mosaïque du dieu Océan qui ornait le corridor de la maison du 20, rue du 11-Novembre. Cl. Musée de Vienne.

Tel est brièvement résumé un échantillon des nombreuses trouvailles qui, en peu de temps, jalonnèrent la zone des Gargattes.

En tout, plus de 25 mosaïques ont été retrouvées à ce jour sur le quartier.

### Le profil du quartier

Dans l'état actuel de nos connaissances, le profil du quartier peut se résumer ainsi :

---

(2) ALLMER, *Journal de Vienne*, 8 décembre 1867.

Le faubourg sud de la Vienne romaine se présentait comme un agréable quartier résidentiel pourvu, du côté de la colline, d'un grand édifice public : le cirque longé, du côté du Rhône, par un complexe portuaire.

### Les voies

Le quartier était traversé par trois grandes voies de sens nord-sud. Deux de ces voies longeaient probablement le cirque sur chacun de ses côtés. La première avoisine encore aujourd'hui le sous-sol du cours de Verdun, et la deuxième a été repérée en plusieurs endroits dans la rue du 11-Novembre où elle émerge largement sur son tracé. La chaussée d'aujourd'hui portait autrefois le nom de Vimaine, déformation de l'expression « Via mediana » (notation des textes du milieu du Moyen Age). La persistance de ce qualificatif pourrait être le signe d'une occupation continue du passage depuis l'époque romaine, époque où « la voie du milieu » méritait effectivement cette désignation.

Ces deux voies d'une largeur respectable de 7 à 8 mètres, venaient se fondre en avant de la porte d'Avignon (*fig. 2 n° 4*), dans une grande artère qui n'est autre que la voie de Narbonnaise, construite sous l'empereur Auguste par Agrippa et allant d'Arles à Lyon.

Large d'environ 10 mètres, pourvue d'un trottoir de 1,40 m, elle longeaient probablement de très près le Rhône jusqu'à l'avenue Beauséjour, puis obliquait fortement vers l'est (3) pour s'enfiler sous la porte d'Avignon à l'entrée de l'actuelle rue Boson. Un autre embranchement de la même voie passait plus près du Rhône et rejoignait l'actuelle église Saint-Pierre.

D'autres voies secondaires délimitaient des îlots d'est en ouest et servaient de chemin d'accès aux habitations. En dépit de son importance (8 mètres de largeur) la voie, dont une portion est visible dans le jardin public, appartient à cette catégorie.

### Une enceinte

Plusieurs vestiges de murs ont été décrits par les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle comme étant les restes d'une enceinte qui englobait partiellement le quartier.

Détruits depuis par les travaux d'urbanisme, leurs descriptions coïncident avec la composition de la muraille augustéenne qui enserrait Vienne (4). Symbole des limites politiques de la cité,

(3) DELORME, rapport de fouilles 1851 et ALLMER, rapport 1858.

(4) G. CHAPOTAT, « Le problème des enceintes successives de Vienne depuis la conquête romaine jusqu'au Bas-Empire », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1976, n° 4, p. 7 - 10 et 20.





l'enceinte présumée du quartier ne revêtait, à l'inverse des autres murailles de Vienne, aucun caractère militaire apparent puisqu'elle a été principalement retrouvée au flanc de la colline de Coupe-Jarret (5). Aussi, quand on édifia l'enceinte augustéenne, une barrière défensive fut maintenue le long du cours Brillier. La découverte, lors de l'établissement de la place de la Gare, en 1857, de trois murailles accolées, rejoint cette hypothèse et plaide, de surcroît, en faveur de l'existence d'une muraille préaugustéenne.

## L'habitat

Les habitations étaient pour la plupart constituées de *domus*, sortes de maisons individuelles regroupées en îlots, interrompus par endroits par des ensembles commerciaux et des établissements thermaux. Le quartier diffère donc peu du tissu urbain que l'on peut, en permanence, contempler sur la rive droite, à Saint-Romain-en-Gal.

Cependant, quelques différences notoires apparaissent. Des habitations s'étagaient de façon clairsemée, sur des terrasses aménagées, en dehors du rempart présumé, au bas de la colline de Coupe-Jarret vers le secteur de la gare. Des zones de jardins semblent avoir également existé, car des stratigraphies autrefois en place ne livrèrent aucune trace de construction (rue Emile-Romanet) (6).

Les deux seuls plans complets de maisons découvertes à des endroits éloignés du quartier font apercevoir des ensembles de dimensions modestes ne dépassant pas 500 m<sup>2</sup> (1 200 m<sup>2</sup> en moyenne à St-Romain-en-Gal). Dans leur dernier état, la maison d'Orphée et la maison centrale des Nymphéas disposaient chacune leurs sept pièces sur seulement deux ou trois côtés d'un péristyle.

Cette organisation architecturale particulière obligeait l'espace habitable à se centrer le long d'un axe. En dépit de cette dimension réduite, leur décoration intérieure montrait une richesse fidèle à la somptuosité de la maison viennoise. La maison d'Orphée, ainsi dénommée parce qu'une de ses pièces était ornée « de la mosaïque d'Orphée charmant les animaux », aujourd'hui au musée, est le seul plan connu de *domus* dégagée au siècle dernier.

Ces fouilles minutieusement menées par l'architecte voyer de la ville, en 1859, dégagèrent au sud-est du champ de Mars une *domus* de forme très allongée d'une cinquantaine de mètres (*fig. 2, n° 5*). Un péristyle à colonnade bordait le traditionnel bassin en U viennois et plusieurs pièces de la maison étaient probablement chauffées par un hypocauste.

---

(5) P. SCHNEYDER, *Histoire des antiquités de la ville de Vienne*, p. 45.

(6) BIZOT, Rapport des fouilles 1894-95.

A la suite de fouilles réalisées en 1879, à proximité, on lui attribue d'autres pièces. Or, d'après l'étude des documents d'archives, il faut rejeter l'hypothèse qui lui associe plusieurs corps de bâtiments et un ensemble thermal imaginaire (7).

En 1977, un groupe de maisons fut fouillé sur le site des Nymphéas, à l'extrémité ouest du boulevard Eugène-Arnaud (8) (fig. 2, n° 6). Le plan le plus complet est celui d'une maison de la fin du I<sup>er</sup> siècle dont deux pièces étaient pavées de mosaïques. Toutes ses pièces étaient disposées autour d'un couloir à trois côtés dont les murs pleins communiquaient probablement par des ouvertures avec un jardin. Un bassin occupait un des côtés, ménageant ainsi une baie de lumière. L'entrée qui donnait sur la grande voie était séparée du portique par un étroit corridor resserré entre deux grandes pièces.

### Des édifices imposants

Le cirque, construction monumentale pressée contre la colline, devait par sa taille, donner un relief tout particulier au quartier qui, les jours de spectacles, ne désemplissait pas. Par la contenance de ses 18 000 spectateurs et la qualité de son programme, le cirque étendait son influence sur les alentours et le territoire de Vienne.

D'après les dernières recherches de 1908, le cirque aurait eu une longueur totale de 453 mètres et une largeur de 118 mètres. Cet édifice considérable (cirque de Maxence à Rome 590 m × 84 m) occupait la place comprise entre la route nationale et la rue du 11-Novembre d'une part, et le boulevard Michel-Servet et la caserne Saint-Germain, d'autre part.

L'ensemble des docks portuaires dont les entrepôts des Nymphéas constituent un échantillon (fig. 2, n° 7), disposés le long du Rhône, atteste l'importance de la voie fluviale et la proximité de la voie d'Agrippa manifeste les liens étroits qui existaient entre le commerce terrestre et fluvial (9). La présence de ce complexe portuaire concrétise l'idée que l'on peut se faire du commerce viennois qui joua un rôle prédominant dans les courants d'échange de l'Empire, au cours des deux premiers siècles.

---

(7) RONDEPIERRE, Rapport de fouilles 1859.

ALLMER, *Journal de Vienne*, 18 décembre 1859.

LEBLANC, Rapport de fouilles 1879-80.

A. PELLETIER, « La maison viennoise et son décor », *Archéologia*, n° 122, 1978, p. 27 et thèse d'Etat (en cours d'impression).

(8) A. PELLETIER, « Le chantier des Nymphéas », p. 18-47 et A. BARBET, « Les peintures murales des Nymphéas », p. 48-83, *Monuments Piot*, t. 64, 1981.

(9) S. TOURRENC, « Fouilles de sauvetage "Nymphéas II" », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 74, 1979. P. SCHNEIDER, *Plan géométral de la ville ancienne*, 1772.

## La population

Combien de personnes pouvaient vivre sur ce quartier ainsi défini ? L'évaluation de la population ne peut, pour le moment, être fournie que par le choix de données quantitatives très approximatives. La surface habitable, déduction faite des locaux commerciaux et de l'emprise du cirque, peut être évaluée à 200 hectares.

Compte tenu du type de maisons retrouvées jusqu'à présent, dont l'étendue est d'environ 500 m<sup>2</sup> et qui ne devaient pas abriter plus de 5 ou 6 personnes, le nombre d'habitants résidant sur le quartier doit être estimé à un chiffre situé entre 3 000 et 3 500 personnes (population totale de Vienne romaine = 30 000 habitants).

D'après l'étude de l'habitat et de l'élément funéraire, il semblerait que le secteur ait été le lieu de prédilection d'une certaine société d'affaires, sorte de *negociatores* recrutés parmi les descendants d'affranchis, et dans une classe issue de l'ancienne noblesse gauloise.

## Le déclin

Nous venons d'évoquer un cadre figé ; pourtant, dans le temps, le quartier a connu un rythme d'évolution qu'il est difficile d'apprécier dans l'état actuel de nos connaissances.

Ce quartier neuf semble être dès l'époque augustéenne (et peut-être même avant), le fruit d'une croissance urbaine spontanée provoquée par l'essor démographique et économique d'une ville en pleine expansion. Les entrepôts des Nymphéas, par exemple, procèdent d'une installation contemporaine, soit du début du I<sup>er</sup> siècle. Mais qu'en est-il de l'installation du premier cirque ? et des autres infrastructures économiques ?

L'absence de quadrillage urbain (10) pourtant si présent dans les autres villes de l'Empire, l'irrégularité du tracé de la grande voie, plaident, pour une ville d'origine indigène, en faveur d'antécédents qui nous restent à découvrir.

D'après les quelques vestiges retrouvés à ce jour, la vie du quartier semble s'éteindre dans le courant du III<sup>e</sup> siècle. Seule une cachette de bronzier, où gisaient, en une multitude de morceaux, la statue et l'inscription de Pacatianus, haut personnage de l'Empire, gouverneur de plusieurs provinces sous Septime

---

(10) Certaines cartes paraissent trop schématiques et approximatives, voir :  
— *Monuments Piot*, t. 64, p. 41 ;  
— *Archéologia*, n° 88, nov. 1975, p. 9 et thèse d'Etat (en cours d'impression).  
Cf. notre plan « Principales zones de vestiges », reporté sur un fond cadastral.

Sévère, parle d'une activité frappée de la torpeur des invasions barbares.

Cet abandon s'explique par le déclin de la cité touchée par la grave crise économique qui frappa la Gaule au III<sup>e</sup> siècle.

En plus de l'altération générale des échanges dans l'Empire, Vienne fut durement atteinte par les changements intervenus dans les données de son commerce, clé de sa prospérité.

Le ravitaillement en huile, dont le transport et la diffusion furent, à partir de Septime Sévère, assurés par l'Etat et, par conséquent, par Rome, fit perdre à la ville tout le bénéfice des réexportations de ce produit vers les pays du Nord.

Les ventes des céramiques gauloises cessèrent parce que la Bretagne possédait désormais ses propres ateliers. Enfin, l'axe commercial Rhône-Rhin se déplaça au profit de l'axe Danube-Rhin qui desservit les marchés du limes Rhénan (11).

A partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle, Vienne perd la vitalité du commerce qui lui avait assuré une si somptueuse prospérité, les fortunes s'étiolent, la construction s'arrête.

Notre quartier où vivaient tous les marchands qui participaient à cette prospérité, disparaît peu à peu.

Au IV<sup>e</sup> siècle, les Viennois se replient vers le cœur de la cité vivante et transforment ce faubourg périphérique en cité des morts. En effet, une importante nécropole datable de cette époque a été exhumée sur le site des Nymphéas et se développe probablement aux alentours (*fig. 2, n° 7*). Quelques tombes retrouvées lors de la fondation de la poste (12), et qui semblent appartenir au IV<sup>e</sup> siècle, marquent l'emplacement d'une autre nécropole, point de départ du grand cimetière médiéval de Saint-Gervais.

Malgré les nombreuses destructions occasionnées par les opérations d'urbanisme passées (*cf. fig 3*), le champ d'investigation des fouilles futures reste encore immense et prometteur. Car, en maints endroits, la faible emprise au sol de bâtiments industriels a probablement permis de préserver des vestiges.

En attendant, il est temps de rassembler les données d'une carte archéologique pour préserver ce que le document détient encore mais ce que la terre ne livre plus, afin de mieux connaître l'histoire topographique de Vienne et de rendre rationnelle la recherche archéologique à venir.

---

(11) A. PELLETIER, *Vienne antique de la conquête romaine aux invasions alamaniques*, thèse d'Etat. Ex. dactylographié, p. 632-635.

(12) J. RUF, *Rhodania*, 1952, p. 57-59.

# Fouilles de sauvetage à la Banque de France, 1980

par Alain CANAL

L'équipe archéologique du Contrat « Ville moyenne » a dû mener une série d'opérations ponctuelles sur un terrain appartenant à la Banque de France, lors des travaux d'agrandissement de ses locaux \*.

Cette zone se trouvait, au premier siècle de notre ère, à l'intérieur de l'enceinte du Haut Empire (située sur la rive nord du ruisseau Saint-Gervais, cours Brillier). Mais à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle, elle était alors au-delà des limites du rempart du Bas Empire (rive nord du ruisseau Saint-Marcel).

## L'intervention

Dès le début des travaux on a dégagé un collecteur antique, passant sous le terrain concerné et dont la direction est approximativement parallèle à l'alignement de la rue Victor-Hugo ; il était depuis longtemps connu des services de voirie. En effet, cet égout est encore utilisé de nos jours. De direction N.-N.E. - S.-S.O. à l'emplacement de la propriété de la Banque de France, il oblique vers le sud-ouest sous la rue Stendhal. Rejoignant le cours Romestang, il se dirige vers le sud pour venir se jeter, au niveau de la place P.-Sémard, dans le ruisseau Saint-Gervais aujourd'hui canalisé en tunnel sous le cours Brillier.

Les travaux de terrassement simultanés à notre intervention (excavation de 200 m<sup>2</sup> sur une profondeur de 4,50 m), ne nous ont pas permis d'effectuer une fouille exhaustive, car l'action continue d'engins bouleversant en quelques jours des strates difficilement accumulées au cours de plusieurs siècles, nous a laissé

---

(\*) Cette intervention a été réalisée par l'équipe archéologique du Contrat « Ville moyenne » en février 1980, sous la responsabilité de Roger Lauxerois.

Nous remercions M. Angays, directeur de l'Agence de la Banque de France, qui nous a alertés et qui a su montrer beaucoup de compréhension.

peu de possibilités d'effectuer tous les prélèvements nécessaires à un affinage dans la datation de chaque état. C'est le relevé systématique des structures et des stratigraphies au cours de leur démolition, qui nous a apporté le plus de renseignements. C'est ainsi que dans ce cas, où nous avons eu la possibilité de reconnaître les différentes phases d'occupation qui se sont succédé sur le site (chronologie relative), il nous est bien difficile de déterminer une datation précise (chronologie absolue).

Aussi, est-ce avec une grande prudence que nous aborderons cette partie de l'exposé, souhaitant qu'une étude plus approfondie du matériel exhumé puisse apporter de meilleurs résultats.

### Les résultats

La lecture des séquences stratigraphiques révèle *six étapes d'occupation* qui recouvrent le sol naturel repéré en plusieurs points du site. Il est composé d'un conglomérat de sable limoneux mêlé de galets roulés et de gravier. En surface, il est amalgamé à une couche de sable et d'éclats de schiste créant une gangue solidifiée de couleur verdâtre. L'étude du nivellement permet de distinguer un pendage de la couche en direction du confluent du ruisseau Saint-Gervais au Rhône. Nous sommes là sur le cône de déjection du ruisseau Saint-Marcel que le ruisseau Saint-Gervais a entaillé. Les éléments schisteux mêlés à un sable verdâtre (mylonite) que l'on trouve à la surface du cône de déjection, semblent issus de la décomposition des roches de la colline Saint-Just.

- *Etat I* : première occupation.

La première étape (pl. II, fig. 1) visible dans une strate composée d'une argile fine fortement mêlée de cendre, n'est pas sans rappeler les couches qui recouvraient le fond des alandiers des fours de potiers de Saint-Romain-en-Gal et le radier du four du premier état de la rue des Colonnes. Quelques conglomérats d'argile et de nodules de charbon de bois recouvrent cet ensemble qui peut laisser supposer la présence d'un atelier de céramiste proche. Dans le matériel recueilli, la prédominance de fragments d'amphores du type Dressel 1, de céramique de type campanienne, permet de placer l'existence de ce premier état au dernier quart du premier siècle avant notre ère.

- *Etat II* : deuxième occupation.

La deuxième occupation (pl. II, fig. 2), également observée en stratigraphie, est représentée par une couche d'argile sableuse compactée sur un hérisson de galets et sable très dur qui peut correspondre à une aire de circulation nivelée. Le mobilier

recueilli jusqu'au niveau de cette couche n'apporte guère plus de renseignements que ceux qui situent le post-quem de l'état I. Il est vrai que si le premier état est défini par l'installation d'artisans céramistes, les fours n'ont dû être productifs que sur une période assez courte. La présence d'une fibule du type de Nauheim, en mauvais état, pourrait confirmer cette hypothèse selon laquelle il y aurait peu d'intervalle dans la chronologie des deux premières installations.

• *Etat III* : troisième occupation.

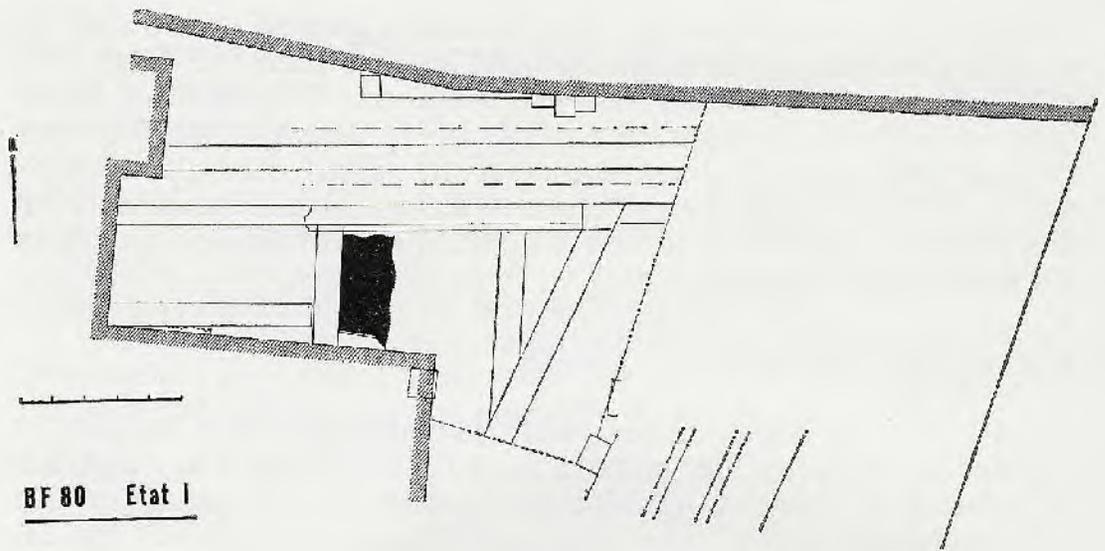
La reconnaissance limitée des deux premiers états ne permet pas de leur rattacher des structures. A la construction de l'état III, apparaît une trame d'organisation orthogonale du quartier liée à l'orientation générale des vestiges selon un axe est-ouest (pl. II, fig. 3).

Cette troisième occupation se distingue par une construction en moellons de schiste liés par un mortier de chaux dont la caractéristique majeure est sa couleur jaune très clair tirant au gris. Les parements des maçonneries sont souvent enduits et présentent parfois des panneaux de peinture murale.

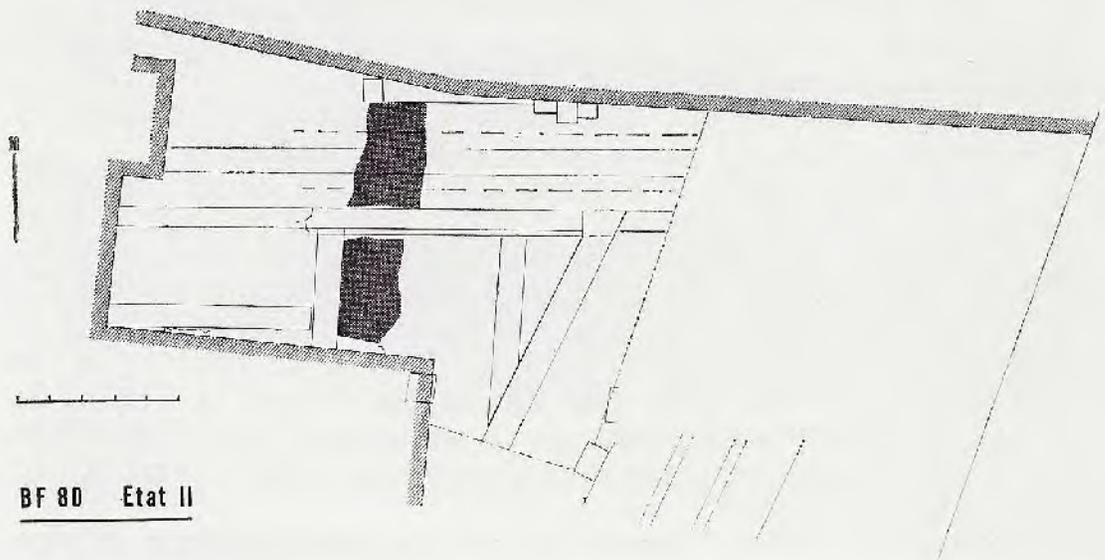
Deux murs parallèles déterminent un large couloir de circulation non dallé, de direction est-ouest. Sous ce passage et dans le même sens, un collecteur accuse une pente relativement forte (7,5 %) vers le Rhône. Comme tous les murs construits à l'état III, il comporte les mêmes matériaux et passe au travers des couches antérieures. Ses dimensions sont de 1,60 m de hauteur et de 0,78 m de large. Des salles sont aménagées de part et d'autre de ce passage. Il est remarquable de constater que cette disposition ne va pas changer pendant près d'un siècle jusqu'à l'état VI, et ceci malgré les destructions.

Parmi les enduits peints de cet état III, le décor le plus représentatif a été trouvé *in situ* dans une salle comportant un sol de béton en « opus-terrazzo ». Dressé contre le parement d'un mur, il est conservé sur une hauteur de 0,72 m et une longueur de 3,50 m. Une plinthe continue traitée en mouchetés noirs sur fond gris s'élève sur une hauteur de 0,57 m. Elle est séparée du tableau supérieur par une série de filets horizontaux noirs et verts isolés ou accolés. Sur la partie supérieure peinte en jaune, la base d'un candélabre reposant sur de petits pieds-boules est dessinée en vert souligné de noir, la couche picturale s'écaille très facilement et n'a pas dû être traitée selon la technique « à fresca » sur enduit frais mais plutôt à la chaux sur un enduit préalablement humidifié.

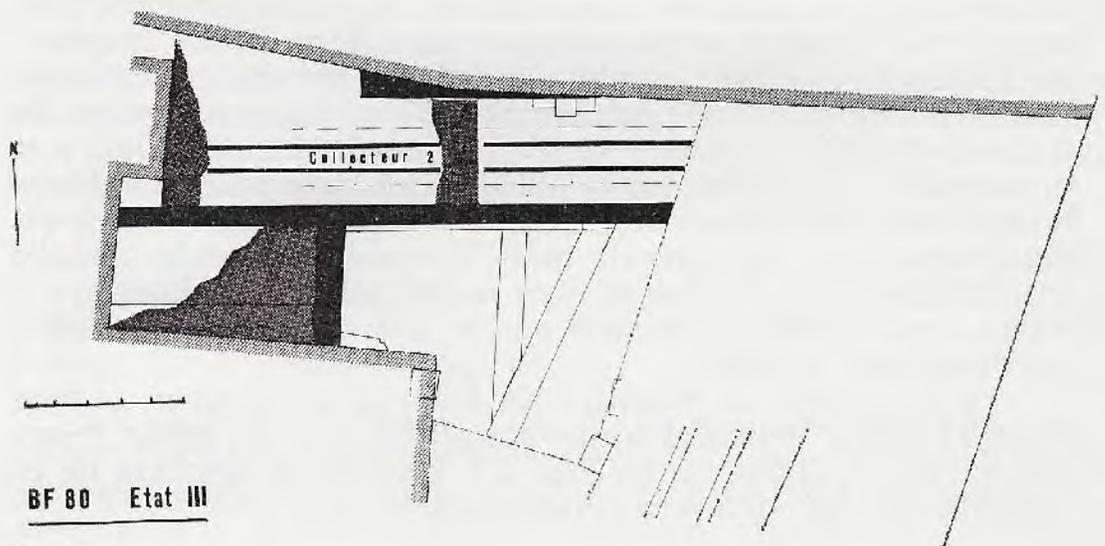
La découverte en plusieurs sondages de céramiques de type sigillé italique associées à des imitations et à des pâtes grises issues des traditions de la Tène III, favorise la datation de ce contexte que l'on situe à la période augustéenne.



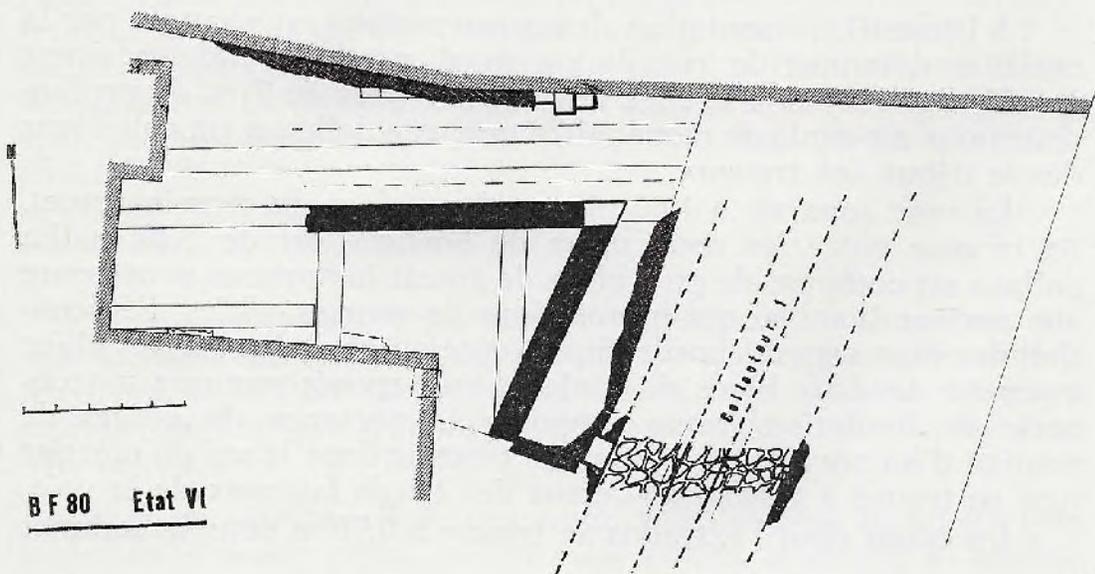
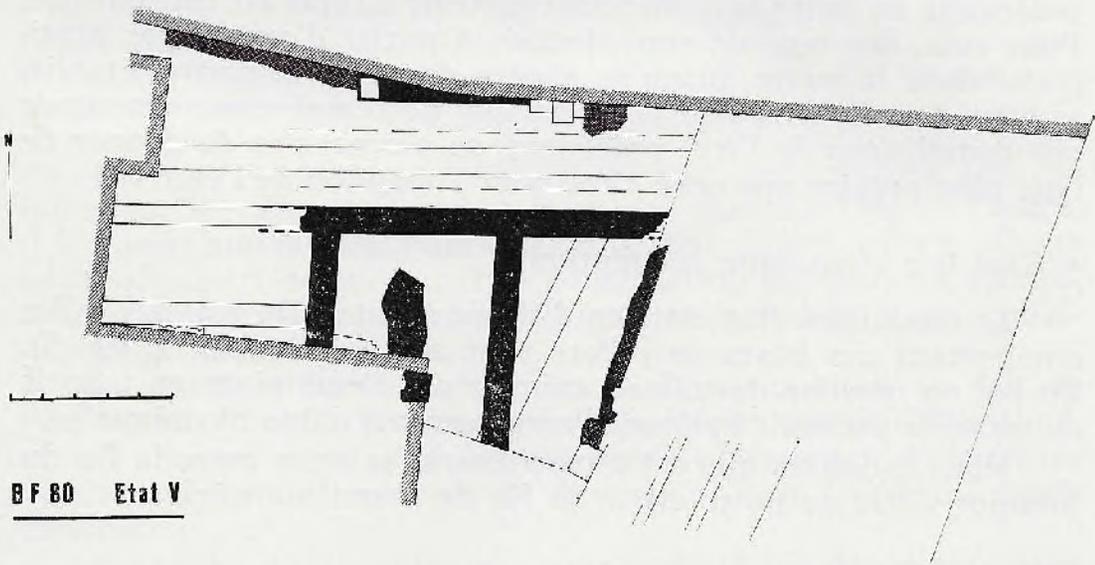
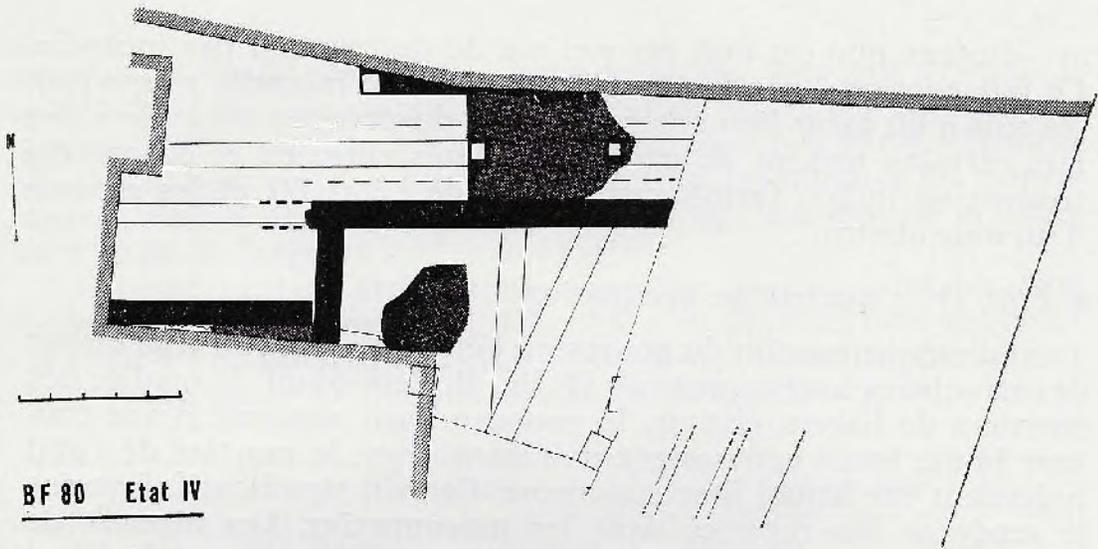
**BF 80 Etat I**



**BF 80 Etat II**



**BF 80 Etat III**



Notons que cet état est victime de destruction par incendie. Ce fait confirmé par les couches et traces d'incendie recouvrant les sols a dû avoir lieu après le milieu du premier siècle de notre ère, certains tessons de céramique datés entre 60 et 80 ont été trouvés en milieu fermé entre le sol de l'état III et les gravats d'un mur abattu.

- *Etat IV* : quatrième occupation.

La reconstruction du quartier à l'état IV reprend l'alignement des structures antérieures (pl. II, fig. 4). Cependant, la qualité des mortiers de liaison change, le nouveau liant apparaît d'une couleur jaune foncé contrastant nettement avec le mortier de l'état précédent sur lequel il se superpose. Ce fait, significatif, favorise le repérage des reprises dans les maçonneries. Les niveaux de circulation sont rhaussés de 1 m par rapport à ceux de l'état précédent, en outre le collecteur construit à l'état III est réutilisé. Pour cela, des regards sont dressés à partir d'ouvertures pratiquées dans la voûte, jusqu'au niveau des sols du nouvel établissement. Le matériel issu des remblais de remplissage constitués des démolitions de l'état précédent, ne permet pas de donner de date plus précise que celle citée pour l'abandon de l'état III.

- *Etat V* : cinquième occupation.

Le cinquième état est bien difficile à dater. De grandes salles comportant des bases de piliers sont aménagées (pl. II, fig. 5). Un sol en mortier de tuileau comportant l'empreinte en négatif de tesselles pourrait indiquer l'emplacement d'une mosaïque.

Nous estimons que cette maçonnerie se situe entre la fin du premier siècle de notre ère et la fin du deuxième siècle.

- *Etat VI* : sixième occupation.

A l'état VI, l'orientation des constructions est changée par la création d'un axe de circulation nord-nord-est-sud-sud-ouest (pl. II, fig. 6). Une tranchée ouverte sur près de 7 m de profondeur nous a permis de reconnaître une voie dallée et un collecteur dès le début des travaux.

La voie apparaît à 1,60 m sous la surface du terrain actuel. Sa largeur entre les deux murs de bordure est de 5,20 m. Le dallage est composé de gros blocs de granit juxtaposés et présente une surface bombée qui permet lors de grosses pluies, l'évacuation des eaux vers les bords. Sur le côté ouest de la voie, un pilier composé de deux blocs de molasse superposés sur une maçonnerie de fondation laisse supposer la présence de piliers de soutien d'un portique couvrant un trottoir dont le sol de mortier rose se trouve à 0,30 m au-dessus des bords latéraux de la voie.

Un égout dont l'extrados se trouve à 0,70 m sous le sommet

du niveau de la voie circule dans le même sens que celle-ci. Il s'agit du collecteur connu des services de voirie car toujours en fonction. Une fracture dans la voûte occasionnée par les travaux de la pelle excavatrice nous a permis d'en reconnaître les dimensions : 1,60 m de hauteur entre le radier et l'intrados de la voûte et 1,20 m de largeur.

Considérant les dimensions et niveaux des éléments des deux collecteurs rencontrés (état III - IV - V de direction est-ouest et l'état VI de direction N. - N.E. - S. - S.O.), l'exutoire du dernier état (VI) élimine et remplace celui de l'état III.

	Nivellements		Dimensions	
	Radiers	Extrados	Hauteurs	Largeurs
Etat III .....	157.18	158.78	1,60 m	0,78 m
Etat VI .....	158.00	160.19	1,60 m	1,20 m

Dans ce tableau, en considérant que ces mesures ont été faites sur les deux collecteurs à peu de distance l'un de l'autre, il apparaît que la maçonnerie du collecteur établi à l'état III est nécessairement défoncée par la construction de l'état VI, l'extrados du premier étant situé plus haut que le radier et par conséquent la fondation du second.

La jonction des deux conduits n'est pas possible du fait de l'utilisation actuelle de celui du dernier état en une pente continue et de l'absence d'une quelconque trace d'obstruction d'ouverture ayant pu éventuellement servir de liaison entre les deux canalisations.

Ces faits sont confirmés par le matériel découvert dans l'égout construit au III<sup>e</sup> état et celui dégagé sous les constructions (voie et trottoir) du VI<sup>e</sup> état. La datation qui en ressort est la même dans les deux cas, extrême fin du II<sup>e</sup> et début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le collecteur construit au III<sup>e</sup> état (début de notre ère), perdure jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> état (extrême fin du II<sup>e</sup> siècle).

## Conclusion

Malgré le caractère particulier imposé par ce sauvetage sur une surface réduite et une durée totale de quinze jours, les renseignements recueillis, comparés et liés à ceux d'autres secteurs fouillés, permettent d'apporter une meilleure connaissance à la Vienne antique.

- Il est significatif de constater qu'au dernier quart du premier siècle avant notre ère, la ville atteint déjà une extension

préfigurant celle de son apogée. Les secteurs fouillés à l'intérieur de l'enceinte du Haut Empire (Saint-Pierre - Cybèle - rue des Colonnes) ainsi que ceux situés extra muros (Nymphéas - Saint-Romain-en-Gal Le Garon - Saint-Romain-en-Gal - Sainte-Colombe...) proposent des dates rapprochées d'installation. Nous pensons conclure prudemment que l'extension est déjà très développée avant la construction des remparts. Reste à déterminer qu'il s'agit vraiment d'extension continue et non d'établissement le long de voies extérieures à la ville.

- Dans les techniques de construction, nous avons déjà remarqué (rue des Colonnes, ainsi qu'en certains points du site de Saint-Romain-en-Gal au cours des dix dernières années) un changement dans la composition du mortier de liaison des murs. Dès la période augustéenne, ce liant se présente d'une couleur jaune clair virant au gris et une plus fine granulométrie que celui utilisé postérieurement et caractérisé par une couleur nettement plus foncée. Dans le premier cas, le sable de liaison possède, à première vue, les caractéristiques d'un produit tiré du Rhône, alors que dans le cas second il serait plutôt issu de carrière. Cela pourrait être un élément important pour la connaissance de l'évolution des techniques de construction à l'exemple d'un processus identique qui concerne le traitement architectural en calcaire.

Ceci pourrait éventuellement donner un nouveau complément de recherche lors de fouilles ultérieures.

- L'utilisation d'un collecteur sur près de deux siècles (du III<sup>e</sup> état au V<sup>e</sup> inclus, soit début du premier, extrême fin du II<sup>e</sup> siècle) peut paraître étonnante, mais pas impossible. Rappelons que de nos jours un égout antique est encore utilisé à même fin.

- D'un point de vue de datation, faute de témoins, les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> états n'ont pu être dissociés. Il est cependant aisé de supposer que si le IV<sup>e</sup> débute vers le dernier quart du premier siècle de notre ère, le second est une installation du II<sup>e</sup> siècle qui a duré jusqu'à la fin de celui-ci.

- Enfin, une perturbation est apportée à l'orientation du quartier par la construction au VI<sup>e</sup> état d'un nouvel axe de circulation (début du III<sup>e</sup> siècle).

Sur la voie et dans les environs immédiats, peu de témoins peuvent nous renseigner sur les époques qui ont suivi ces constructions. En tous cas rien qui puisse nous faire penser à une occupation tardive à l'époque romaine. Ceci pourrait-il indiquer le retrait de la cité à l'intérieur de l'enceinte du Bas Empire ? Mais restons prudent.

# Pour un nouveau tracé de l'enceinte du Bas Empire<sup>1</sup>

par Renée BONY

## Introduction

Dans cet exposé, nous nous intéresserons au tracé des murs de la ville de Vienne à l'époque du Bas Empire. Cette nouvelle recherche sur ces remparts du Bas Empire s'appuie plus sur des documents écrits que sur des vestiges archéologiques, car ces derniers sont peu nombreux et d'interprétation souvent difficile. Ceux découverts lors des travaux sur la place Saint-Maurice sont donc exceptionnels.

Pendant plusieurs siècles, les historiens viennois ont laissé subsister le rempart du Haut Empire jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, à cause d'une description élogieuse de la ville faite par l'archevêque Adon avant 875, dans la vie de Saint-Theudère. Le nouveau rempart, réduit, daterait alors de 882, c'est-à-dire après la destruction de Vienne.

Nous allons étudier maintenant de plus près le tracé des remparts et commencerons par le mur est de la ville.

## Le mur Est

Les fouilles du castrum de Pipet par Joseph Cottaz ont démontré que sa construction date du IV<sup>e</sup> siècle. La nouvelle enceinte est édiflée en même temps. Des morceaux de bâtiments ont été découverts dans les fondations des remparts à deux endroits différents.

Le castrum de Pipet a-t-il été entouré d'un deuxième rempart ? Cette hypothèse a été émise par le premier archéologue viennois, Schnycyder, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il prend pour rempart les

---

(1) Résumé d'un chapitre de la maîtrise *Topographie de Vienne du IV<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, présentée en juin 1979 à l'Université Lyon II, sous la direction de MM. J.-F. REYNAUD et N. ELISSÉEFF.

murs de soutènement encore visibles de nos jours dans le cimetière municipal au nord et le long du castrum au sud. Ces murs de soutènement sont nécessaires pour contenir tout glissement de terres. Ils suivent d'ailleurs les courbes du terrain. Une gravure prise à l'est de la ville montre Pipet au xvii<sup>e</sup> et aucun vestige, si minime soit-il, n'est visible. Pourtant, par certains détails, nous pouvons apprécier la précision des observations du dessinateur.

Pour ce qui concerne le tracé du rempart depuis Pipet jusque vers la Gère, il ne pose aucun problème. Il reste encore le départ du rempart sur la tour nord de Pipet. Un plan du château de Pipet, avant la construction de l'église Notre-Dame de la Sallette au xix<sup>e</sup> siècle, montre bien que le rempart s'attache à cette tour.

Le rempart de la porte de Pipet jusqu'à la Gère est connu grâce au plan du cloître de Saint-André-le-Haut dressé en 1792 lors de la vente du monastère en biens nationaux. Deux grosses tours limitent le cloître à l'est. Ces tours sont appelées vieilles tours lors des réparations qui ont lieu au xvi<sup>e</sup> siècle. L'adjectif « vieille » ou « vicux » désigne des ouvrages antérieurs aux fortifications du xiv<sup>e</sup> siècle dans les registres consulaires. Il ne fait aucun doute que ces tours et le mur qui les relie datent du Bas Empire. Au moment de leur destruction en 1819, des colonnes, des morceaux d'entablement sont trouvés dans les fondations. Notons au passage la largeur de ces fondations : elles mesurent cinq mètres de large ! Déjà en 1763, une partie d'une statue avait été découverte lors de la réfection de ces fondations. De nos jours, il reste encore une partie du rempart en élévation. Ce mur ne peut être vu que dans le cimetière actuel.

Le rempart en question allait-il jusqu'à la Gère ? C'est impossible, car une troisième tour encore visible dans le plan de 1792 que nous venons de citer est d'un diamètre différent avec une légère orientation est-ouest et non plus nord-sud. Les registres consulaires nous apprennent que cette tour est construite en 1381 car les consuls viennent en visiter les fondations.

Nous allons maintenant passer à la partie nord des remparts.

### **Le mur Nord**

Pour le tracé nord, trois hypothèses sont à considérer :

1<sup>o</sup> - Le rempart longe-t-il directement la rive gauche de la Gère ? C'est impossible, puisque le mur est construit seulement à partir de 1388.

2<sup>o</sup> - Le rempart part-il de la Gère pour se prolonger ensuite dans le quartier de Cuvière ? Cuvière est le nom donné à la bande de terre qui longe la Gère. La réponse à cette deuxième hypothèse est de nouveau négative. En effet, s'il y avait eu un rempart, on en aurait trouvé au moins quelques vestiges lors de la rénovation récente de ce quartier.

3° - Le rempart longerait le cloître de Saint-André-le-Haut pour rejoindre le palais des Empereurs, palais décrit par un historien viennois au XVII<sup>e</sup> siècle, Chorier. C'est la description d'une forteresse au plan pentagonal pour mieux épouser les courbes du terrain. Elle est munie de tours et l'historien compare sa construction à celle du château de Pipet. Cette forteresse est située sur une partie élevée, facile à défendre, qui permet de surveiller le passage de la Gère entre le Mont Arnaud et le Mont Sainte-Blandine à l'est. Une communication entre la partie haute de la ville et la rive de la Gère, en bas, ne date que de 1540, année où la montée des Epies est construite. Le terme Epie viendrait de la possibilité que l'on avait de surveiller les alentours de Vienne.

Le tracé du palais des Empereurs jusqu'au Rhône est hypothétique. La configuration des caves entre la rue de l'Eperon et la rue de Saint-André-le-Bas donne un élément pour prouver le tracé du rempart à cet endroit.

Le mur nord du cloître de Saint-André-le-Bas paraît bien mince pour être un mur de rempart. Pourtant, le monastère est situé à l'intérieur des remparts. Jusqu'à maintenant, à l'exception d'un historien viennois contemporain, le chanoine Cavard, le rempart était considéré comme étant situé à l'extérieur de la ville. La nouvelle donation du monastère de Saint-André à l'Eglise de Vienne par le roi de Bourgogne Boson en 881 indique que le monastère, aussi bien que l'église, se trouve « *in predicta cita Vienna* », c'est-à-dire dans la ville. Cette charte date de 881, soit avant la destruction de Vienne en 882. Cette destruction serait à l'origine d'un nouveau rempart. Cette erreur vient de Chorier, l'historien viennois du XVII<sup>e</sup> siècle que nous avons déjà mentionné. En effet, dans une charte du XII<sup>e</sup> siècle, il est écrit que le monastère se trouve dans la banlieue de Vienne. Il s'appuie sur ce seul texte pour soutenir sa thèse, rejetant toutes les autres mentions qui citent invariablement le monastère à l'intérieur des murs : proche de Vienne, dans Vienne, dans les murs de Vienne, dans les murs de la ville de Vienne ou dans les remparts de la cité de Vienne.

### **Le mur Ouest**

Lorsque nous examinons le mur ouest, nous constatons que les remparts de celui-ci se prolongent jusqu'au Rhône et suivent le cours du fleuve. La ville est décrite dans la Passion de saint Ferréol, un texte daté du V<sup>e</sup> siècle.

Nous y lisons : « Le Rhône, baignant les murs de la ville, l'embellit et la protège sur tout son parcours, offrant aux citoyens un moyen de communication pratique, repoussant au contraire l'ennemi par sa rapidité et sa profondeur ».

L'église de Saint-Ferréol, construite tout d'abord sur la rive droite du Rhône, est détruite par les Sarrasins en l'an 736. Vilicaire, évêque de Vienne à cette date, reconstruit l'église à l'intérieur des remparts de la ville. La chronique des Evêques de Vienne au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'indique bien à l'intérieur de la ville.

L'ager de Saint-André-le-Bas s'étend vers cette église et les terres ou les maisons sont citées comme étant situées à l'intérieur des murs. Une étroite bande est même surnommée « *ripa fluminis* », c'est-à-dire la rive du fleuve dans deux textes du XI<sup>e</sup> siècle.

Un texte daté d'environ 979-980 est d'une importance capitale pour notre étude : Vandramnus y offre à son fils la vigne que le roi Conrad lui avait donnée pour le mur qu'il avait construit. Or, ce mur se trouve dans l'ager de Saint-André et dans la banlieue de Vienne. Il est bordé par la voie publique et le Rhône et aux deux extrémités par le mur de la ville. Est-ce le mur trouvé lors des travaux effectués sur la place Saint-Maurice en 1978 ?

Ce document est pour nous la preuve d'une reconstruction, voire d'une restauration importante. Le fleuve a pu détériorer le rempart. En effet, dans les registres consulaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les demandes de réparation des murs servant de rempart le long du Rhône sont fréquentes.

### **Le mur Sud**

Pour ce qui est du mur sud, nous le décrivons du Rhône vers Pipet, de l'ouest à l'est.

Le tracé sud s'appuie encore une fois sur des documents écrits. Chorier indique un mur, appelé par le peuple « *veterum murum* », qui borde le parvis sud de la cathédrale. Le parcellaire, cadastre écrit de 1705, décrit ces murs : les vieilles murs, les vieux murs, tandis que les murs encore utilisés sont appelés simplement les « meurs », c'est-à-dire les murs de la ville.

Tout de suite à l'est de la cathédrale, on voyait le palais archiépiscopal. En 1823-24, au moment de sa destruction, on a trouvé de nombreux vestiges de temples, colonnes, pierres, entablements qui sont bien la preuve de sa construction au Bas-Empire.

Le mur se prolonge en droite ligne jusqu'à Pipet. Un petit problème se pose vers le théâtre de Cybèle. Faut-il prendre le mur sud ou le mur nord du théâtre ? Celui qui subsiste au nord paraît bien fragile pour servir de rempart. Le mur sud devait le renforcer ; ce système de défense a dû sembler trop faible, car on a construit une maison-forte avec deux tours sur le mur nord pour renforcer la défense. Cette construction est relativement tardive ; elle date seulement de la fin du IX<sup>e</sup> siècle ou du début du XI<sup>e</sup> siècle.

Une partie du rempart sud existe toujours. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, il est grignoté par le percement de rues. Une étude de son élévation est devenue difficile car l'abattoir municipal s'est adossé à ce mur au XIX<sup>e</sup> siècle et l'a beaucoup remanié.

Le rempart contourne le théâtre antique. A ce sujet, une gravure de Vienne de 1819 est importante car elle montre bien son tracé. Il se rattache à la tour sud du château de Pipet. Cette partie du mur s'écroule sur le théâtre en 1955.

### **Conclusion**

Il ne faut pas oublier en conclusion que l'enceinte du Haut Empire existe encore au Moyen Age, en partie tout au moins. En effet, les portes romaines sont réparées dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Cette enceinte du Bas Empire dont nous venons d'analyser les contours sert de remparts jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'exception du mur nord.

Nous avons donc vu combien les vestiges de l'enceinte étaient rares. Les seuls renseignements disponibles proviennent de chartes, de registres consulaires ou de gravures de Vienne, et ne permettent donc d'avoir qu'une vue relativement fragmentaire des remparts durant toute l'époque du Bas Empire. Les informations datant du Moyen Age sont plus précises.



# Recherche sur l'habitat antique à Vienne

## Le site de "la Rue des Colonnes" \*

par Roger LAUXEROIS et Joëlle TARDIEU  
avec la collaboration d'Alain CANAL

Le hasard des recherches et des travaux d'urbanisme a ramené depuis quelques années l'intérêt sur des quartiers d'habitation qui se sont développés en plusieurs secteurs de la cité antique suivant des modalités fort variables :

— sur la rive droite du Rhône, à Saint-Romain-en-Gal (1) où grâce à deux campagnes de fouilles réapparaissent toutes les séquences qui témoignent de l'histoire de la Maison des dieux Océans depuis l'époque augustéenne jusqu'au III<sup>e</sup> siècle ; à Sainte-Colombe, rue Garon (2) ;

— sur la rive gauche du Rhône, près des berges du fleuve : le quartier extra-muros des Nymphéas (3) ; à l'intérieur de la ville, le quartier de Saint-Pierre/Saint-Georges (4) ; le quartier de Saint-Martin, dans la vallée de la Gère, qui fait l'objet de cette étude.

### Le quartier Saint-Martin : une longue occupation

Dans la topographie viennoise antique, le site de Saint-Martin appartient à la ville du Haut Empire ; il est compris à l'intérieur

---

(\*) La fouille de « la rue des Colonnes », en 1980 et 1981, a été assurée par l'équipe du Contrat Ville Moyenne de Vienne à laquelle ont participé notamment outre les co-signataires, MM. N. Djéffal, B. Leone, A. Gaspar, Mmes Woinet, Dupuis-Mercau, Bodolcc, Gay, Mlle Mongellaz.

La dépose des mosaïques a été assurée par l'Atelier de Restauration des Mosaïques de Saint-Romain-en-Gal : Mlle E. Chantriaux, MM. Cl. Forrières, B. Leone.

(1) Voir ici même, p. 43 (*Bull. Amis de Vienne* n° 76, Fasc. 4, 1981).

(2) Voir ici même, p. 49 (*Bull. Amis de Vienne*, n° 76, Fasc. 4, 1981).

(3) Cf. le compte rendu bibliographique, p. 59, *Bull. Amis de Vienne*, n° 76, Fasc. 4, 1981.

(4) Les travaux exécutés sur le site de Saint-Georges ont atteint des niveaux et dépotoirs d'époque romaine.

de l'enceinte augustéenne. L'habitat de cette époque y a laissé jusque-là peu de souvenirs, si ce n'est, un peu en aval, la « salle du Faune » exhumée en 1820, derrière la maison de Jouffray Aîné, située sur le quai de Gère. Le site s'inscrit à l'endroit où la vallée s'élargit et forme un bassin avant de se rétrécir ensuite vers l'aval pour former une rive étroite le long de la Gère, dominée par l'escarpement rocheux et l'à-pic du Mont Salomon. Les fouilles récentes ont d'ailleurs confirmé la présence du rocher en arrière du mur nord des maisons et l'aménagement en terrasses de la pente naturelle trop abrupte. Les dernières observations doivent être considérées en rapport avec la présence des murs de soutènement de la Gère, élevés et étagés sur la rive d'en face (5) : la Gère coulant entre deux rives marquées et soulignées architecturalement par un étagement de terrasses et de murs, tel devait être le spectacle qu'avaient les habitants du lieu.

Au IV<sup>e</sup> siècle le quartier est en dehors des nouvelles murailles et ce n'est qu'au Moyen Âge qu'il est à nouveau inclus dans une enceinte. Le vocable de l'église, consacrée à Saint-Martin, suggère l'antiquité de sa construction. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, l'histoire de ce quartier sort peu à peu de l'ombre : église et cimetière de Saint-Martin, cloître de Saint-Martin, hôpital de Saint-Martin, moulins sur la Gère. Au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà et au XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie textile colonise la vallée de la Gère, sans craindre les sites escarpés (usine à colle Teytu), et accentue le caractère populaire de l'habitat.

Une rue de ce quartier, supprimée par la rénovation immobilière actuelle, portait, par sa dénomination, une résonance archéologique : « la rue des Colonnes » dont l'appellation a été choisie lors des premiers repérages effectués en 1974 pour désigner le chantier archéologique. Celui-ci, réalisé en opération de sauvetage urbain, a été déterminé par la mise en construction de logements H.L.M. Il s'est déroulé en plusieurs phases :

- 1974 : une reconnaissance stratigraphique (6) ;
- octobre 1977 et juin 1978 : fouille de la pièce S1, et dépose des deux pavements de mosaïque (6) ;

trois campagnes de fouilles prises en charge par le Contrat Ville Moyenne de Vienne (opération 14) :

- février 1980-octobre 1980,
- juillet 1981-15 septembre 1981,
- novembre 1981 :

(5) Cf. l'étude de G. CHAPOTAT, ici même, p. 27 (*Bull. Amis de Vienne*, n° 76, Fasc. 4, 1981).

(6) Cf. A. CANAL et J. LANCHA, « La fouille et les mosaïques de la rue des Colonnes », dans la publication collective « Découvertes archéologiques récentes à Vienne (Isère) », *Monuments et Mémoires Piot*, 64, 1981 (cf. ici, Notes bibliographiques, p. 59).

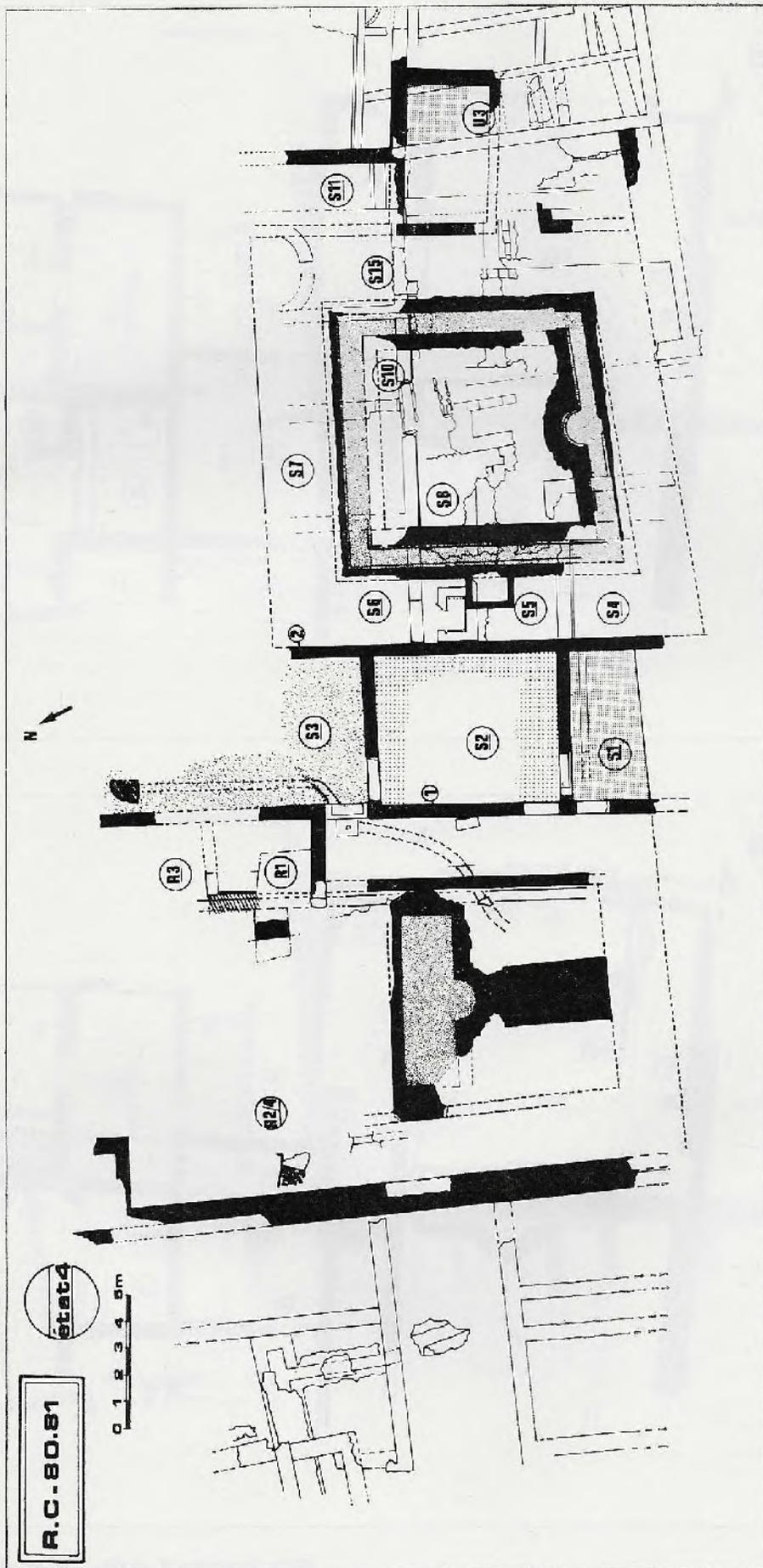


FIG. 1 (état 4). — Cette restitution de l'état 4 correspond à l'état actuel des hypothèses.  
(vue partielle du site)

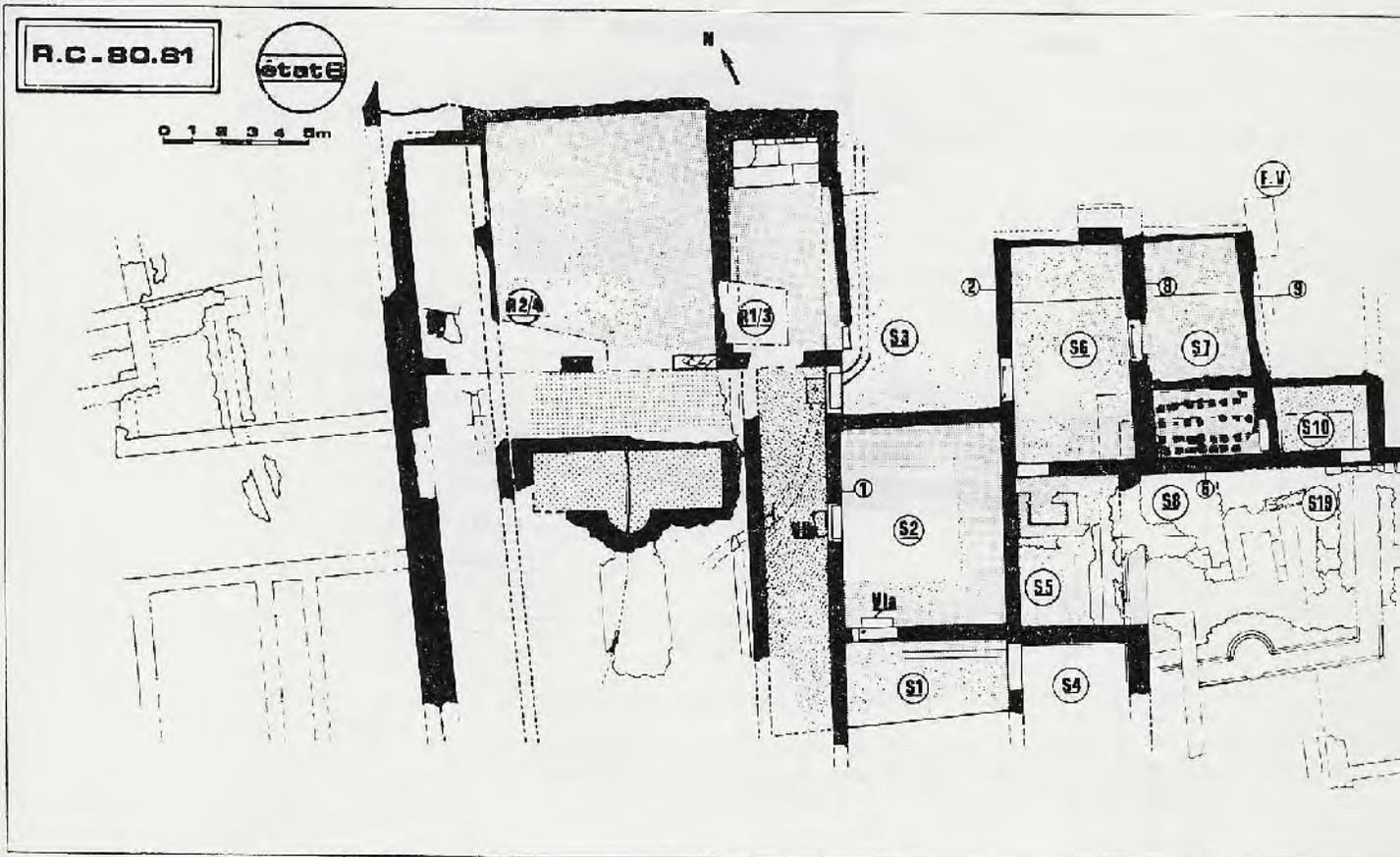
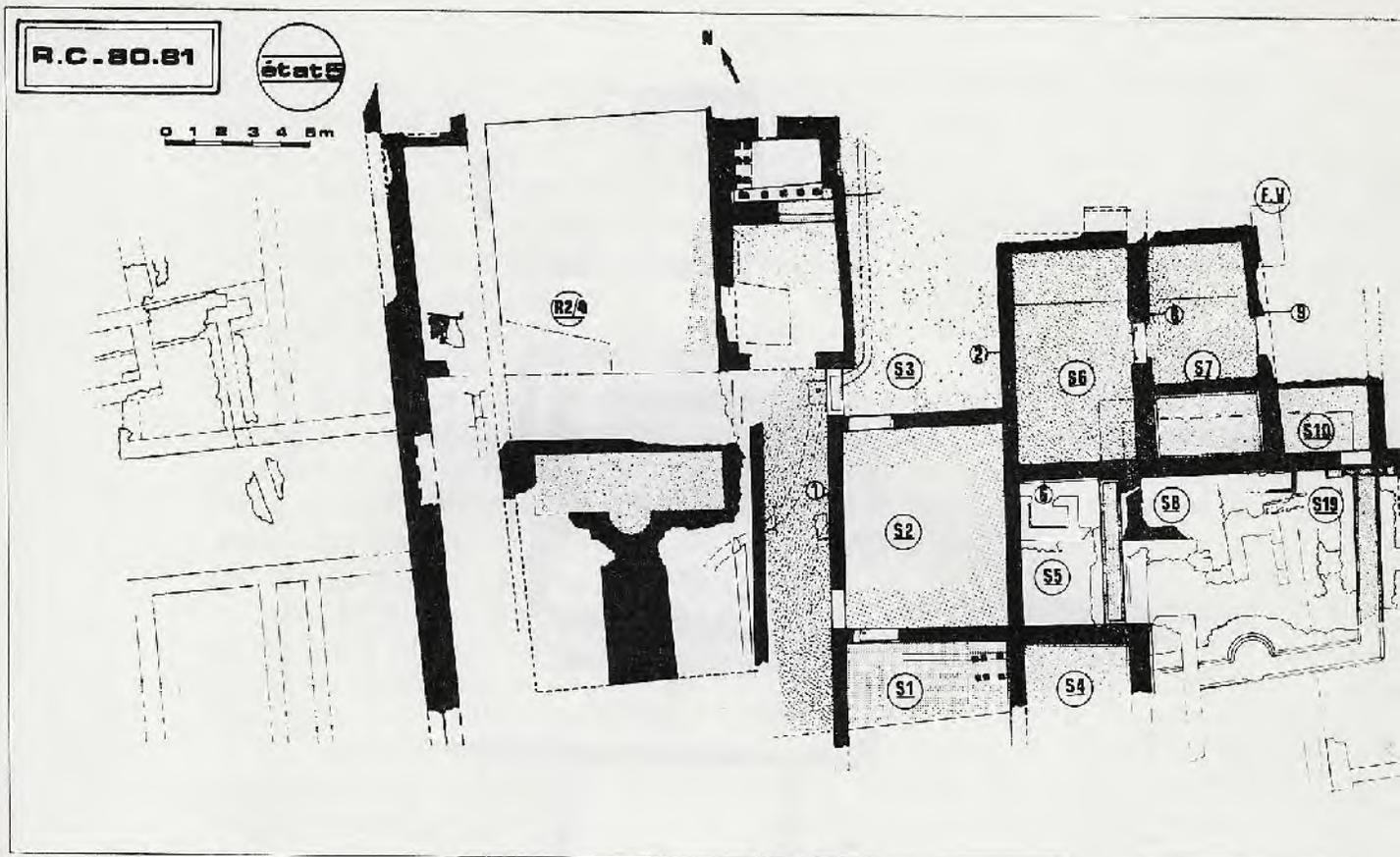
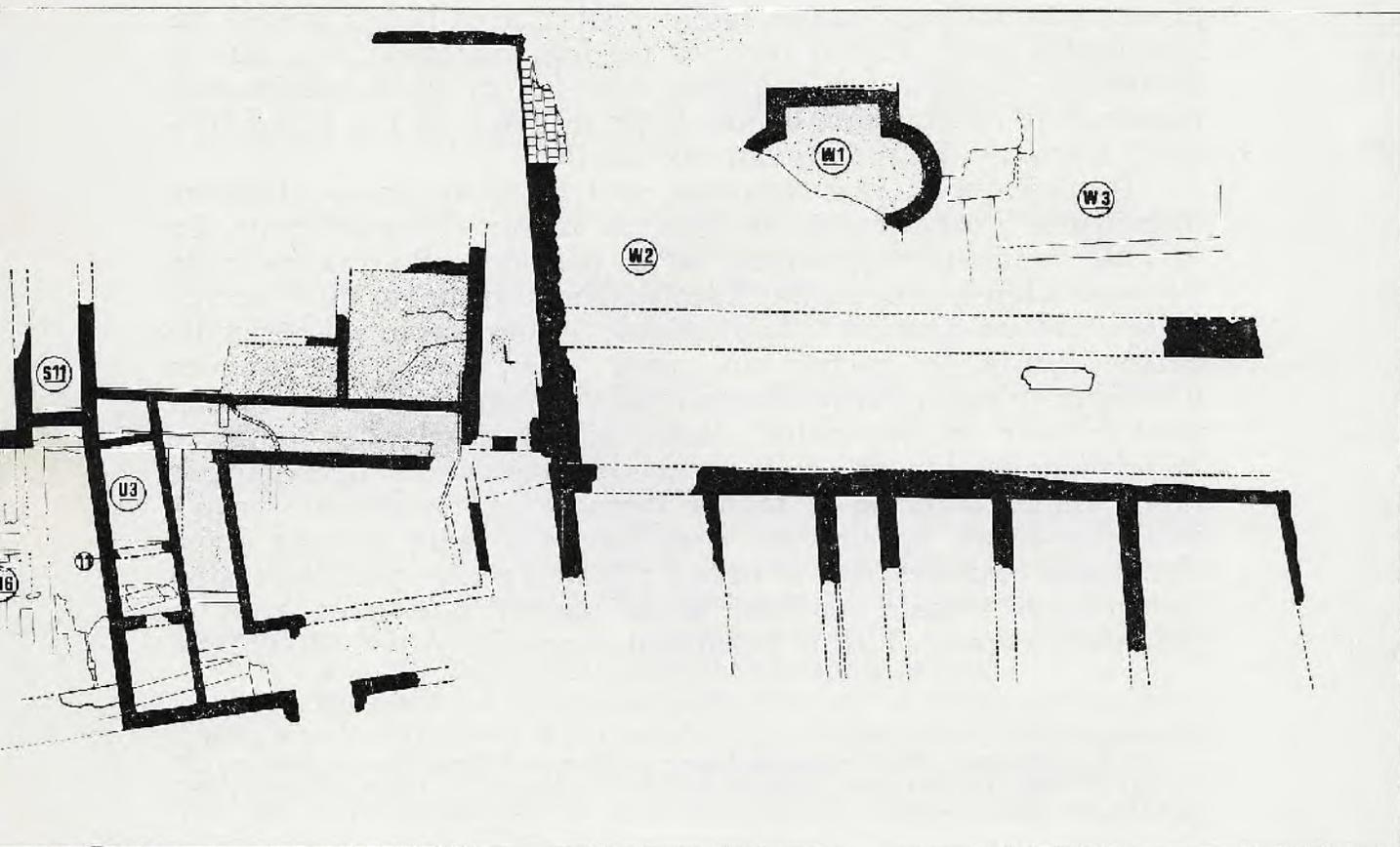
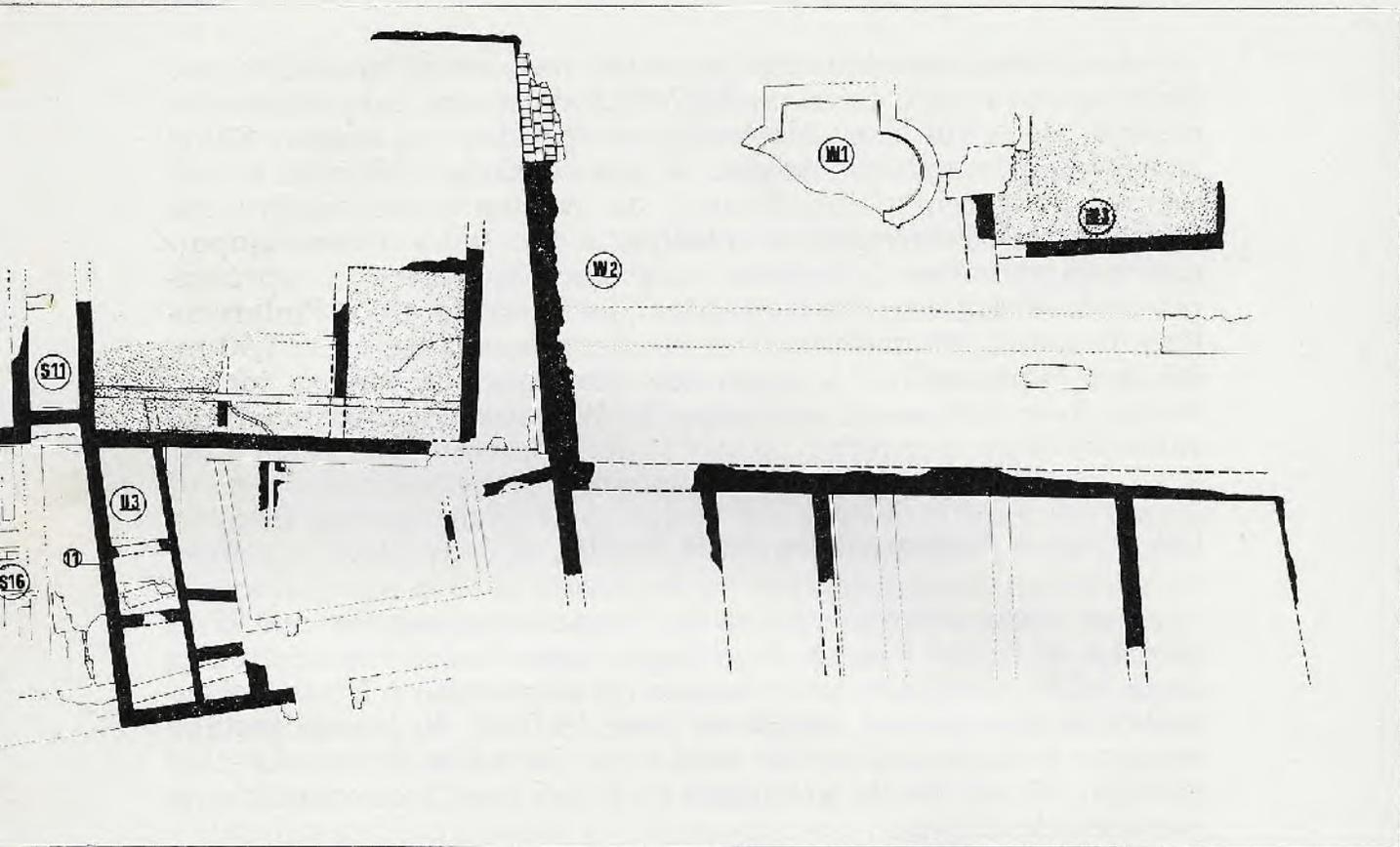


FIG. 2 (états 5 et 6). — Ces plans correspondent à l'état 5 et à l'état 6. — F.V. : Four de Verrier ; son atelier s'étend sur



aux restitutions et aux hypothèses actuelles.  
autres secteurs au S.O. et en particulier en S. 15.

Ces interventions toutes récentes ne font qu'amplifier une découverte fortuite faite en 1827-1828 dans une cave d'une des maisons de la rue des Colonnes, correspondant au secteur S2 de notre fouille ; mais à l'époque, « des obstacles difficiles à surmonter obligèrent d'abandonner, sur ce point, des fouilles qui promettaient d'intéressants résultats » (7). Deux œuvres importantes furent alors retrouvées : une mosaïque avec la représentation du dieu Océan (voir ci-après), conservée grâce à l'intervention du maire, M. de Miremont, et une colonne ciselée de 1,90 m, décorée d'ornements à caractère bachique (masques, instruments...) et qui aurait eu, selon E. Will, une destination funéraire (8) (voir ci-après).

### Les données fondamentales de la fouille

Les vestiges découverts se développent en longueur sur 92 m environ de l'est à l'ouest, et s'étagent entre les niveaux extrêmes (cote NGF) : 154,83 m pour le four correspondant à l'état d'occupation le plus ancien, 166,80 m pour le fond du bassin installé sur une terrasse à l'est (la petite rue Mercière était à la cote moyenne de 161,70 m ; le trottoir de la rue des Colonnes à la cote moyenne de 158 m).

L'histoire du quartier se manifeste en une succession de phases matérialisées tantôt par des structures bâties (murs) ou aménagées (sols), tantôt par des vestiges matériels, tels que la céramique. Grâce à cette séquence nous percevons la relative permanence de l'occupation depuis la fin de l'Âge du Fer (Tène III - fin I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

De l'époque la plus ancienne sont restés quelques éléments discontinus : un dépotoir, un four de tuilier (?) et un puits. La période la mieux représentée est la période gallo-romaine : de l'époque augustéenne au Bas Empire (fin du IV<sup>e</sup> - début du V<sup>e</sup> siècle). C'est alors un quartier d'habitations, à cour-jardin et péristyle, bâties contre le rocher au nord ; les pentes elles-mêmes n'échappent pas à l'envahissement des constructions, comme on peut le voir en particulier dans l'aile orientale du complexe archéologique (zone W) : des terrasses étroites soutenues par des murs fondés à même le rocher forment un étagement jusqu'à une plate-forme agrémentée d'un bassin à deux exèdres demi-circulaires opposées (est et ouest) ; là ne s'arrête pas l'ascension car un mur romain nord-sud a été signalé plus haut, sous la fondation même de l'usine Teytu (cote approximative : 170-172 m).

(7) T.C. DELORME, *Description du Musée de Vienne*, Vienne, Girard, 1841, p. 132.

(8) E. WILL, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, Vienne, 1952, p. 53-54, n° 104.

Le secteur ouest, sacrifié et négligé volontairement dans nos recherches, est occupé par un ensemble de constructions plus endommagées, et traversé par un égout nord-sud : cet état de destruction pourrait être aussi la conséquence du relèvement des niveaux du terrain naturel.

L'abandon du site comme lieu d'habitat, suivi de sa destruction et de son enfouissement, se produit à une date que l'on devrait pouvoir mieux fixer lorsque l'étude du matériel et des stratigraphies conséquentes aura été entreprise ; donc, sous réserve des travaux ultérieurs, on est pour l'instant tenté de fixer l'événement à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (A. Canal) ; mais l'abondance des monnaies du IV<sup>e</sup> siècle, mise en parallèle avec la présence de céramiques à engobe argileux (fin III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> siècle), inclinerait à pousser dans le IV<sup>e</sup> siècle les phases ultimes de l'occupation antique, fût-elle dans des locaux délabrés et déjà ruinés. C'est ainsi que dans la grande pièce R2/4 on a retrouvé un trésor monétaire de petits bronzes d'époque constantinienne ; la majorité du magot était encore regroupée et gisait dans la pellicule de terre qui commençait à recouvrir la mosaïque. Une phase intermédiaire (n° 7) de cette évolution est caractérisée par l'installation d'un atelier de verrier, établi en arrière des pièces d'habitation ou à leurs dépens, vraisemblablement près du rocher, et localisé grâce à un four (?) maçonné, non fouillé, et aux déchets de production et aux débris de récipients en céramique servant de creusets.

De l'époque de transition entre l'Antiquité et le Moyen Age ne restent que deux sépultures à inhumation, sans mobilier (état 8). L'une d'elles chevauche et entaille un mur (mur 6) de l'ancienne maison gallo-romaine.

Le Moyen Age n'est illustré ici que par de la céramique commune, trouvée en plusieurs gisements de surface ou en dépotoir. Plus aucune structure bâtie ne subsiste de cette période, pourtant marquée par ailleurs de nombreux souvenirs groupés autour de l'église Saint-Martin.

Les constructions ultérieures (maisons et établissements industriels, en particulier du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle) ont profondément altéré le paysage et la topographie : les niveaux médiévaux ont sans doute été alors sacrifiés, alors que les niveaux gallo-romains, plus bas, étaient moins gravement endommagés en dépit des fondations, des creusements de caves, de fosses septiques, ou de puits qui par endroits ont néanmoins traversé les sols ou les mosaïques des maisons de l'époque romaine. Le rocher en vint à se trouver complètement masqué et même ignoré.

La continuité d'occupation, au travers de vingt siècles d'histoire, n'a en définitive pas entraîné un exhaussement considérable des niveaux. Les destructions ou reprises de construction n'ont pas été accompagnées de remblaiements importants. L'enfouis-

sement des niveaux anciens est donc moindre qu'en d'autres points de la ville (Saint-Pierre, Saint-Romain-en-Gal, la Banque de France).

### L'histoire d'un habitat

L'installation et le développement de ce quartier résidentiel dans la ville antique est l'événement le mieux documenté de cette fouille. Certes il eût fallu beaucoup plus de temps pour venir à bout des données engrangées dans un terrain de plus de 1 500 m<sup>2</sup> ; mais il fallut compter aussi avec les règles de sécurité, écartant toute possibilité de fouille profonde au pied des talus construits ; des contraintes techniques et celle des délais ont abouti à une exploration inégale des secteurs ; sans oublier non plus que la construction de la première tranche de H.L.M., avec parking souterrain a pulvérisé, sans contrôle archéologique, toute la partie méridionale du site : en particulier les accès et les salles sud des maisons ultérieurement dégagées en 1980-1981. Puisque le front rocheux limite au nord l'extension des bâtiments construits dans la partie basse, leur façade se trouvait vraisemblablement sur le côté sud.

Le premier édifice organisé apparaît à l'état 3 (secteur S - au centre). Auparavant deux phases l'ont précédé : la plus ancienne est caractérisée par une installation artisanale (four de tuilier ?), qui aurait fonctionné, au plus tôt, à l'extrême fin de la période républicaine, ou pendant le début de la période augustéenne, en tout cas son activité ne peut avoir duré au-delà de 10-20 de notre ère. A la phase 2, observée de manière ponctuelle, est rapportée la construction du mur 2, de direction nord-sud qui va subsister, moyennant des reprises, jusqu'à la dernière période de l'habitat (phase 7) ; un sol d'argile lui correspond, recouvert par l'effondrement de la toiture incendiée ; plusieurs sondages corroborent l'utilisation de la brique crue, de l'argile et du bois dans la construction. A la destruction des bâtiments succède une phase d'abandon momentané, peut-être marquée aussi par un remblaiement intentionnel destiné à un rattrapage des niveaux.

L'état 3 n'a été étudié, comme les précédents, que dans la zone S (située au centre du chantier). On voit s'esquisser le plan d'une habitation avec deux corps de salles à l'est (S19, S16) et à l'ouest (S2a, S2b) séparés par une cour centrale, au sol d'argile, sans aménagement particulier. A l'intérieur les murs sont recouverts d'enduits mouchetés ou même de peintures. Les sols sont des pavements de mosaïque dont il ne reste que deux témoins, des bordures en S2 et S1, ou des pavements en opus terrazzo (fragments de marbre ou pierre noyés dans le mortier). La fin de cette phase est marquée par une destruction avec incendie, et l'effondrement de la toiture (dans la cour, S8).

Avec les phases 4 à 6 nous sommes dans la période de « splendeur » de l'habitat. Certes les contraintes de la fouille de sauvetage déterminent et limitent quelque peu nos conclusions. Malgré cela, nous pouvons nous assurer d'une bonne compréhension de l'évolution de cet habitat, pendant une période de plus d'un siècle (100 à 150 ans environ) s'achevant sans doute dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle.

Deux (ou trois ?) maisons occupent l'espace aménageable au pied du rocher ; au cours de ce laps de temps, elles vont connaître des réfections et réaménagements interférant sur leur autonomie et leur décor intérieur. Aucun de leur plan n'est complet. Seules apparaissent avec moins d'inconnues les parties situées immédiatement en contrebas de l'escarpement rocheux, au nord.

La contrainte du relief n'a pas constitué un obstacle pour les urbanistes et architectes ; lorsqu'il faut établir une plate-forme nécessaire à la mise en place des sols ou pavements, le rocher est aplani (en particulier R4/2 ; S7 et S6 ?). Les pointements rocheux gênants sont éliminés : des parois verticales sont alors taillées et dressées avec soin, et se brisent en bas sur une semelle taillée dans le roc (R4 bis, en arrière de la pièce R4). Ou bien les parois redressées servent elles-mêmes de mur (en S7, extrémité du mur 9), et cet usage n'exclut pas la pose directe d'enduit peint sur le nu du rocher (par exemple en S7, la plinthe du mur du portique de la phase 4 est en réalité un degré taillé dans le rocher). En d'autres cas, la nécessité d'une isolation des murs construits en avant des parois rocheuses conduit à la pose d'une cloison de briques à mamelons, assemblées entre elles sur chaque rangée par des crampons en fer, en T, ou happes.

Dans la partie orientale du site, et au-dessus de ce quartier inférieur, s'étagent des terrasses, aménagées en paliers étroits délimités par des murs de soutènement rectilignes, construits à même le rocher (zone W) ; l'un de ces gradins (W2-3) reçoit des aménagements particuliers : sols (en terrazzo, mortier jaune) et bassin (monumental ?) à deux exèdres semi-circulaires ouest-est opposées. En avant de ce complexe, soit en contrebas de la ligne de chute du rocher, s'échelonne une série de sept murs de refend, nord-sud, dont la fonction (soutènement de voûtes, contreforts ?) n'a pas été précisée, faute de recherches.

C'est donc dans le secteur central de la fouille qu'ont été suivies les transformations qui affectent non seulement le plan des maisons, mais encore la fonction de leurs espaces ou leur décoration. De cette histoire en trois ou quatre temps, les sols ornés de mosaïques marquent l'apogée de ces maisons : ils sont l'expression du raffinement de leurs habitants, substituant ici la mosaïque du dieu Océan à un pavement de pierres et marbres antérieur (opus sectile) (S2 - phase 6) ; là une mosaïque à encadrements emboîtés et décor central remplace un opus terrazzo qui formait sans doute un pavement trop rudimentaire pour le

goût et la richesse du propriétaire (S6 - phase 6). Et dans cet ensemble de remaniements il peut arriver qu'une nouvelle distribution des locaux s'accompagne d'un agrandissement des parties habitables, aux dépens du jardin-péristyle, grignoté par de nouvelles constructions : les bassins de S4 et S7 de l'état 5 appartiennent peut-être à une annexe thermale édiflée au détriment de l'ancien péristyle (état 4), qui disparaît. Ou bien, nous croyons reconnaître un remodelage des unités d'habitations : créant une nouvelle orientation, la construction du mur 11 définit la phase 5 ; il réutilise un chapiteau corinthien composite et des fragments de fûts de colonne d'un péristyle et isole la maison orientale III (zone U) de l'habitation centrale (II) qui a, semble-t-il, annexé la maison occidentale (I) avec son péristyle et son bassin quadrangulaire (zone P - S2/1).

Si l'histoire vivante de toutes ces transformations ne peut être décrite ici dans le détail, que l'on veuille bien en suivre le schéma : une fois encore c'est au secteur central que nous revenons, sans négliger quelques regards pour les zones voisines.

• *Phase 4 :*

Deux maisons mitoyennes (plutôt qu'une seule grande maison), séparées par le mur 2 aveugle : à l'est de ce mur, un portique entourant un bassin à quatre branches, sur lequel donne une pièce (U3) ornée de mosaïque et de peintures (bouquets de feuillages verts) (maison II) ; à l'ouest du mur 2, les salles S1, S2, S3 appartiennent à la maison I, qui s'organise en deux ailes nord et est, autour d'un jardin agrémenté d'un bassin rectangulaire. La mosaïque au bouclier de triangles, dégagée en 1978 (S1), appartient à cet état ; J. Lancha lui trouve des parallèles avec des mosaïques italiennes de l'époque d'Hadrien à laquelle la nôtre peut aussi être rapportée. Dans la salle contiguë au nord (S2), le sol est un opus sectile (déjà repéré en 1827). Ces pièces communiquent avec la galerie orientale du péristyle qui enferme la cour sur 3 (ou 4 ?) côtés.

• *Phase 5 :*

Une rénovation radicale de la maison II se produit. Désormais elle est fermée à l'est par le mur 11 qui est construit avec un remploi de fragments de colonnes, et un chapiteau corinthien composite, pour la séparer de la maison III (à l'est - zone U). À l'ouest, le mur 2 s'ouvre et assure ainsi une communication entre la maison occidentale I et l'ancienne maison II, dont l'agrandissement lui assure ainsi une nouvelle cour avec bassin (zone P). Au contraire, l'ancien péristyle de la maison II est supprimé, au profit de nouveaux locaux, aménagés au nord (S6, S7, S10, S15 - sur l'aire aplanie du rocher) et à l'ouest (S5, S4).

Des usages particuliers leur sont certainement alors réservés, et paraissent être en rapport avec une fonction thermique. S4, mitoyen avec S1, est alors, et momentanément, un bassin dont la présence oblige les propriétaires à assurer une isolation, par cloison supplémentaire de tegulae sur le mur 2, à l'intérieur de la pièce S1 (mosaïque au bouclier de triangles), et par une réfection des enduits muraux de la même pièce S1.

Le mur 6, de direction est-ouest, construit dans la partie septentrionale de l'ancien péristyle, est muni sur son parement sud (à l'extérieur des pièces S6, S7, S10) d'un revêtement de mortier de tuileau hydrofuge. Il s'agit en effet d'une protection nécessaire contre la migration de l'humidité.

En S7, la salle (7 m × 3,50 env.) est distribuée en deux parties : au sud un bassin dont l'écoulement (ou un passage étranglé ?) semble conduire vers l'est (vers S10) ; au nord, est aménagé un pavement de mortier à incrustations de débris de marbres et briques, répartis en densité inégale sur la surface. Est-ce à cette époque que l'on doit supposer la construction d'un système de chauffage par hypocauste ? Celui-ci, en tout cas, fonctionne dans la phase suivante ; son praefurnium (foyer) a été localisé en S15 ; il pourrait bien être desservi par le couloir S11, lequel pouvait aussi conduire à un étage ou une terrasse. L'éventualité d'un niveau supérieur est appuyée, en effet, par une observation « volée » en novembre 1981 aux terrassiers du chantier H.L.M. : en S7, l'existence d'une maçonnerie suspendue à environ 3 m des sols. Un circuit semblerait donc exister d'est en ouest, des salles ou bassins chauffés (S15, S10) vers le bassin sud-ouest de S4, en passant par le bassin de S7, puis S6 et S5. Au centre de l'ancien jardin, en S8, au sud et à l'extérieur des salles S6, S7, S15, des structures (degrés en marbre, murets de briques) existent qui sont appuyées contre le mur 6 et qui sont évidemment en rapport avec ces salles, avec lesquelles existent une communication (seuils).

À l'ouest, autour du péristyle des aménagements nouveaux sont notés : en particulier en R3, une salle à hypocauste dont le praefurnium est coincé dans un réduit contre le rocher, desservi au fond de S3.

• *Phase 6 :*

Elle marque l'apogée de l'habitat caractérisée moins par des modifications de plan ou d'usage de pièces, que par un embellissement généralisé, peut-être consécutif à un sinistre plus ou moins circonscrit : en effet on remarque les traces de feu dans le péristyle dont la galerie est reçoit alors une nouvelle décoration : le sol est refait et le mur est revêtu alors d'une peinture (9).

---

(9) L'étude des enduits peints trouvés sur le site de la rue des Colonnes a été confiée à Mmes Bodolec et Bertholon.

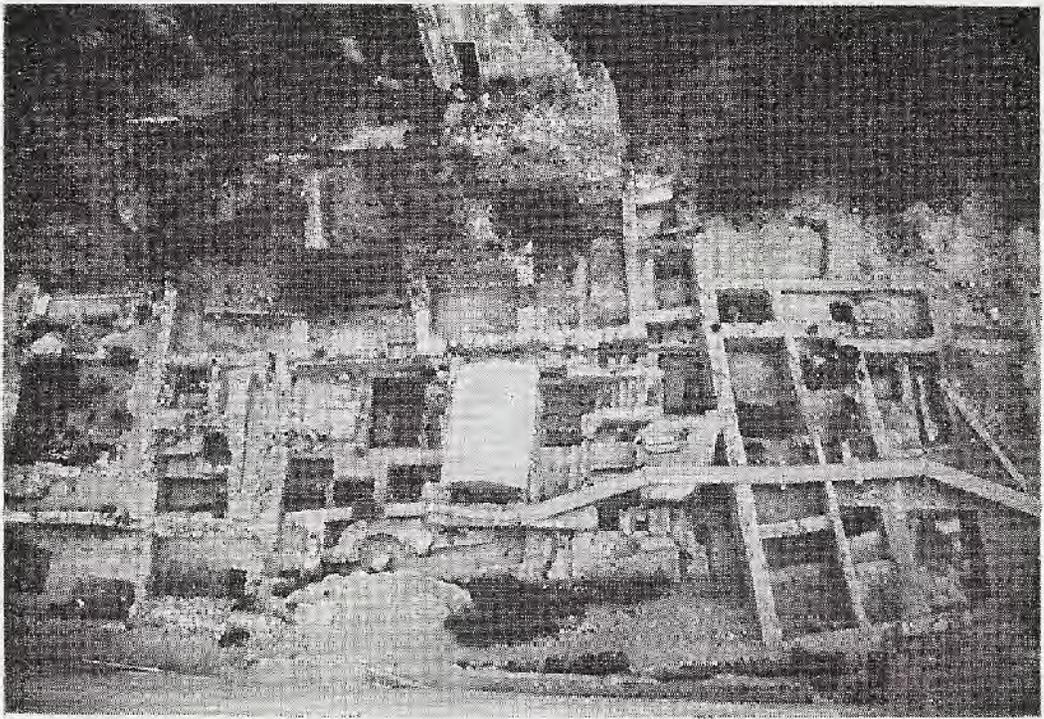


FIG. 3. — Vue générale du chantier, au cours de l'été 1980 : secteurs S et U.  
(Photo D. Borne)

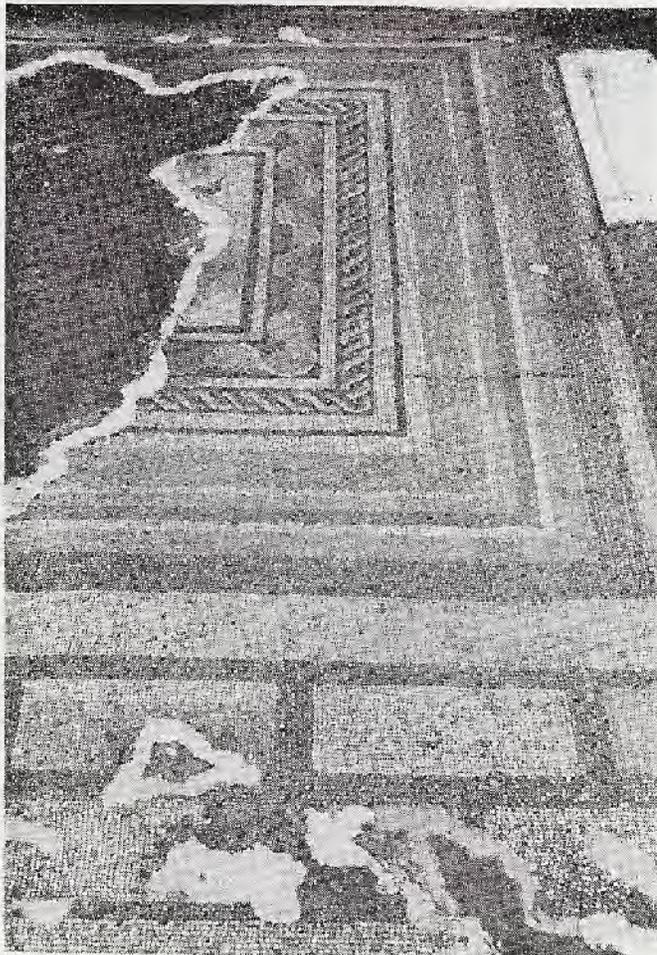


FIG. 4. — Mosaïque de S6 (VI<sup>e</sup> phase).  
(Photo R. Lauxerois - Musées de Vienne)



FIG. 5. — Tête casquée et diadémée en marbre trouvée dans le bassin de P.  
(Photo R. Lauxerois - Musées de Vienne)

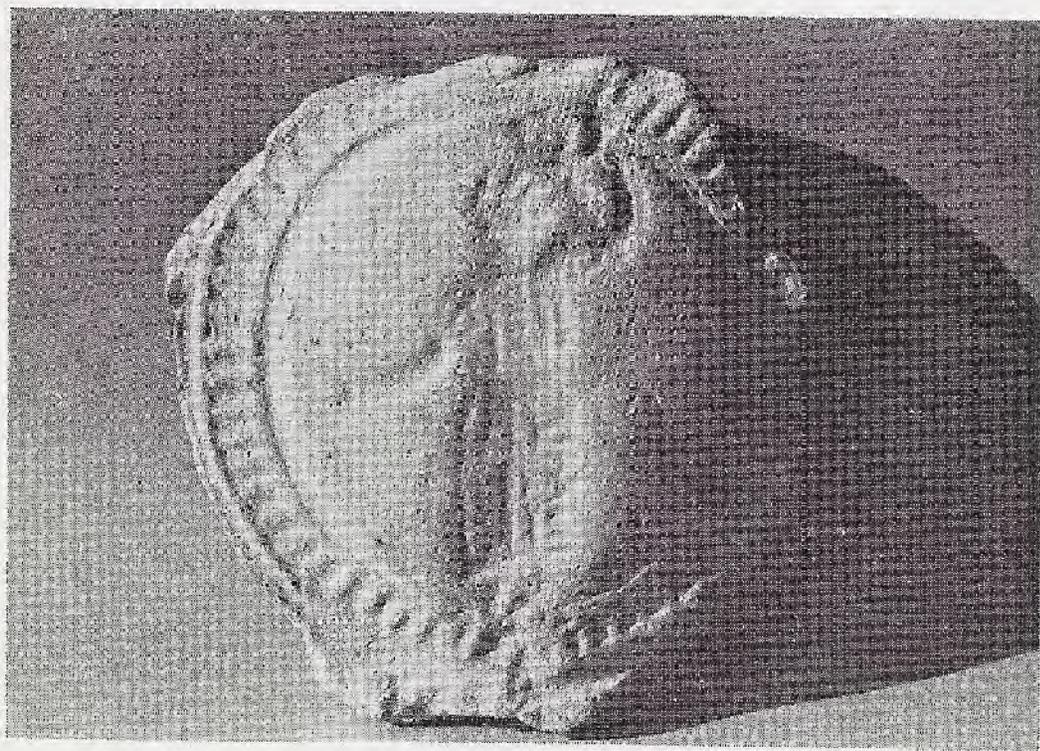


FIG. 6. — Moule de médaillon de lampe en terre cuite.  
(Photo R. Lauxerois - Musées de Vienne)

La galerie nord du péristyle est recouverte au sol d'un dallage de marbre qui relie directement le bassin (au fond et parois revêtus de plaques de marbre de remploi [inscriptions]) et la grande pièce d'apparat R2/4 fouillée cette année.

Celle-ci fait face au bassin, et à son exèdre demi-circulaire. Les murs sont dès lors revêtus d'un décor somptueux de plaques de marbre, ordonnées suivant au moins deux niveaux : la plinthe (de couleur blutée), couronnée par une moulure (marbre blanc), et le panneau de placages mauves. Le sol est constitué d'un pavement de mosaïque polychrome : le champ est formé d'un double encadrement en II ; une ligne de peltes tête-bêche et une bordure de roues de peltes autour de nœuds de Salomon, encadrant deux tapis juxtaposés : un tapis de scuil, au sud, orné d'une sparterie polychrome, et un tapis central dont le décor, malheureusement mutilé, permet néanmoins la reconstitution : octogone central, circonscrivant un cercle, flanqué de quatre octogones et petits carrés droits ; les octogones sont eux-mêmes chargés d'une étoile de deux carrés, portant au centre des bustes (de Saisons ?).

Dans le même temps la salle R1/3 est réaménagée, entraînant la destruction de l'hypocauste : il s'agit alors vraisemblablement d'une chambre à coucher, surélevée au fond et dont le décor est également soigné : revêtement mural en placage de marbre blanc et de schiste bleu-noir, sol traité en mosaïque au champ constitué d'un canevas d'étoiles à 8 losanges, disposées en quinconce sur 6 lignes et déterminant des grands carrés sur pointe.

Des réaménagements affectent d'autres pièces de la maison : un exhaussement du sol de S1 est décidé. Est-ce en raison de mouvements de terrain ayant provoqué un affaissement ? La mosaïque au bouclier de triangles, conservée intégralement, est alors ensevelie, et une nouvelle mosaïque est installée à 65 cm au-dessus, impliquant un remodelage des scuils, une nouvelle isolation à l'aide de tubulures et un nouveau placage mural. Le tapis du nouveau pavement est une composition enfermée dans une tresse polychrome à deux brins avec un octogone central flanqué alternativement de quatre carrés droits et quatre octogones ; octogones et carrés sont ornés de masques polychromes, masques de tragédie et masques de comédie ; l'accès de la salle 1 à la salle 2, au nord, est matérialisé devant le seuil de pierre par un rectangle blanc qui inscrit un losange noir ; sur le côté ouest, longé par le mur 1, sans ouverture, se développe un « rinceau peuplé » d'un buste féminin nimbé de feuillage vert qui « pourrait être un symbole du printemps » (J. Lancha) (10). L'étude précitée avance prudemment comme date le premier quart du III<sup>e</sup> siècle.

---

(10) Pour l'étude stylistique de ce décor et son interprétation, nous renvoyons à la publication récente déjà citée de J. LANCHA, « Les mosaïques de la rue des Colonnes », dans *Monuments et Mémoires E. Piot*, 64, 1981 (extrait p. 124-140), p. 124-140 et A. CANAL, *ibid.*, fig. 64, p. 108 : « dessin de la mosaïque... *in situ* ». Le relevé est inexact par rapport à la photographie fig. 84, qui montre que la bordure

Pendant un laps de temps indéterminé les occupants de la maison ont continué à fouler l'*opus sectile* de la salle S2, contiguë au nord : une marche en pierre de taille calcaire est alors posée sur le dallage et conduit sur la mosaïque des masques. Puis un remblaiement de 40 à 50 cm finit par recouvrir le pavement en marbre et sert de fondement à la mosaïque du dieu Océan, dont le tapis (canevas à cercle central et demi-cercles latéraux) avait déjà été découvert en 1827 (11), et dont la bordure a été conservée jusqu'à notre intervention (rectangles tracés à l'aide de filets noirs sur fond blanc et compartiments emboîtés en plages rectangulaires de couleur rose). Des panneaux peints subsistent sur les murs de la pièce, ouverte sur le péristyle (12).

Les deux salles voisines S6 et S7 connaissent également des réfections : création ou condamnation de portes, nouveaux revêtements muraux, pose de mosaïques. En S7 le bassin est hors d'usage et sert de limite à une « *suspensura* » d'hypocauste, établie à l'intérieur. Un passage voûté est aménagé dans le mur oriental (mur 9), pour le passage souterrain de l'air chaud venu du foyer (S15) ; se substituant à un seuil placé plus au nord, une nouvelle pierre de seuil est placée au-dessus de l'arc et fait commu-

---

sud de la composition géométrique existait, même de façon discontinue, lors de la découverte, ce qui n'apparaît pas sur le dessin. Un détail paraît avoir été négligé par les auteurs : rien n'est dit sur l'orientation du décor. On peut néanmoins en conclure que les deux masques tragiques de l'octogone central regardent vers l'ouest, alors que les autres masques sont disposés de façon rayonnante (suivant les diagonales et les médianes perpendiculaires), et sont tournés vers l'extérieur. C'est à l'ouest également et non au nord comme il est écrit p. 124, qu'a été placée, à l'intérieur du tapis, une bordure large de 69 cm, ornée d'un rinceau végétal qui se développe en volutes de part et d'autre d'une touffe d'acanthe surmontée d'un buste féminin, nimbé de 8 pétales. Cette disposition peut paraître étonnante : il n'y a pas d'ouverture sur le mur occidental, du moins sur la longueur conservée, contradiction pour un esprit trop français épris de rigueur et de symétrie ! Mais ces pseudo-anomalies se reproduisent ailleurs : par exemple sur la mosaïque de S7 où les figures des dieux Fleuves et les bustes féminins sont tournés vers le nord, alors que la bande « de seuil », juxtaposée au tapis principal, est située au sud ; le quadrillage du canevas n'est lui-même pas symétrique. A quelles intentions peuvent donc correspondre ces entorses à la prétendue règle de symétrie ? Quel regard a-t-on privilégié sur la mosaïque ? Y a-t-il aussi un lien entre la fonction de ces pièces, l'organisation de leur décor — « centripète » ou « centrifuge » — et le mobilier domestique qui pourrait commander certaines dispositions ? Des anomalies existent cependant bel et bien dans la description de J. Lancha qui n'est pas toujours en accord avec le dessin d'A. Canal ; des erreurs portent également sur les côtés et orientations (notice consacrée aux bandes de raccord et à la bordure extérieure du tapis).

(11) Cf. T.C. DELORME, *Description du Musée de Vienne*, Vienne, 1841, n° 230, p. 235-236 ; G. LAFAYE, *Inventaire des Mosaïques*, Paris, 1909, n° 168. C'est cette mosaïque qui est partiellement conservée au Musée Saint-Pierre de Vienne, et non pas la mosaïque découverte dans la propriété Jacquet, aux Gargattes, comme le prétend à tort A. Pelletier, dans « Chantier des Nymphéas : les fouilles », *Monuments et Mémoires E. Piot*, op. l., p. 19-20.

(12) Cette chronologie assurée par les observations archéologiques détruit les propositions précédentes de J. Lancha : 1 - mosaïque du dieu Océan, vers 150 (cf. *Mosaïques géométriques*, Rome, 1977) ; 2 - mosaïque des masques, 1<sup>er</sup> quart du III<sup>e</sup> siècle. L'archéologie renverse l'ordre de succession : 1 - mosaïque des masques ; 2 - mosaïque du dieu Océan. Malheureusement le matériel trouvé dans les fondements de l'un ou l'autre de ces pavements n'est pas assez significatif pour affiner la datation absolue.

niquer la petite salle chaude S10 avec la pièce S7. L'hypocauste, cela est original, n'en occupe pas tout le sous-sol, mais seulement la partie méridionale ; une mosaïque polychrome recouvre directement le sol précédent, conservé intact. Son décor est constitué d'un quadrillage droit de caissons carrés ou rectangulaires dessiné par une tresse qui les relie entre eux. Le décor figuré des panneaux est orienté vers le nord, vers le fond de la pièce, alors que la bordure (rinseau de peltes tête-bêche se prolongeant alternativement par des calices et des feuilles cordiformes) longe le mur sud ; chaque grand caisson carré porte le buste d'une allégorie féminine mal individualisée (Saison ?). Au centre, le panneau rectangulaire est consacré à la représentation de deux divinités Fleuves, homme et femme, dans leur pose habituelle, à demi-couchées ; de l'eau sortent des urnes sur lesquelles elles s'appuient.

Enfin, la salle S6 n'échappe pas à cette campagne de restauration et se voit dotée entre autres d'une mosaïque au décor très original : une série de bordures polychromes encadrent le tapis central, malheureusement détruit, où l'on ne remarque plus que l'extrémité d'une pince de crustacé, plutôt que la queue d'un dauphin !...

La fouille de sauvetage de la rue des Colonnes aura ainsi amené la découverte de nouvelles mosaïques. Là ne réside pas son seul intérêt, nous n'en doutons pas. Mais leur position relative dans cet habitat, de même que les liaisons stylistiques qui pourraient dénoter des origines communes, ne sont pas des faits indifférents, et apportent des éléments nouveaux à la connaissance de l'artisanat viennois de la mosaïque. L'embellissement de l'habitat (dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, ou au début du III<sup>e</sup> siècle), et son remodelage n'ont été que des moments — peut-être prolongés — de la vie quotidienne des occupants du lieu. Quels étaient-ils ? Le matériel céramique livré par les fouilles est anonyme, à l'inverse des fragments d'inscription remployés qui mentionnent entre autres un duumvir et flamine de Vienne. La colonne cisclée et historiée découverte en 1828, et dont un fragment a été retrouvé au cours des dernières recherches, peut-elle aider à l'identification des occupants ? Il est peu probable qu'elle ait eu une signification funéraire, comme le proposait E. Will dans le catalogue de *La sculpture romaine au Musée Lapidaire de Vienne*, mais la présence de masques de théâtre, de Ménade, Satyre, Silène, aux côtés de vase, massue, pedum ou cymbale, ne peut faire éviter le rapprochement de cet objet avec la mosaïque aux masques.

# Le site de Saint-Georges : Églises et nécropoles

par Monique JANNET-VALLAT

L'ancienne église Saint-Georges qui renaît, archéologiquement parlant, au nord-est de la basilique Saint-Pierre, était à l'origine un oratoire à fonction funéraire et faisait pendant à la chapelle Notre-Dame située au sud-est. Dès que le quartier aux alentours en éprouva le besoin, le petit oratoire Saint-Georges fut agrandi pour devenir église paroissiale.

Fait remarquable, l'étude des élévations peut être menée de pair avec la fouille du sous-sol. En effet, les murs au sud, à l'est, et le bâtiment à l'ouest, dit Loge du Gardien, sont les anciennes façades de l'église. Aux alentours de 1860 on décide de construire le chemin de ronde autour du chevet de Saint-Pierre, on détruit une partie de l'ancienne église paroissiale de Saint-Georges et l'on défigure le bâtiment médiéval en reconstruisant entièrement le mur gouttereau, côté visible de la place Saint-Pierre.

Les différents sondages effectués depuis 1976, à l'intérieur de l'ancienne perception ont confirmé ces agrandissements progressifs, son caractère funéraire et l'intérêt de la nécropole environnante.

\*  
\*\*

Commencée il y a 5 ans, la fouille des différents états de l'église de Saint-Georges touche à sa fin : ceci grâce à un travail de maîtrise effectué en 1977-1978 (1), et au Contrat Vienne Ville Moyenne dont le chantier a bénéficié en 1980 et 1981 (2).

Le passage du sauvetage à une fouille programmée a rendu possible l'exécution d'un travail minutieux et précis qui ralentit

---

(1) M. JANNET-VALLAT et M. SOUBEYRAN, *L'église St-Georges (Vienne - Isère) : Recherches archéologiques*, 320 p., 58 planches, inventaire de 40 tombes. Dépôt à la Bibliothèque municipale de Vienne.

(2) M. Jean-François REYNAUD est le responsable, titulaire du permis de fouille et Monique JANNET-VALLAT assure la direction du chantier.

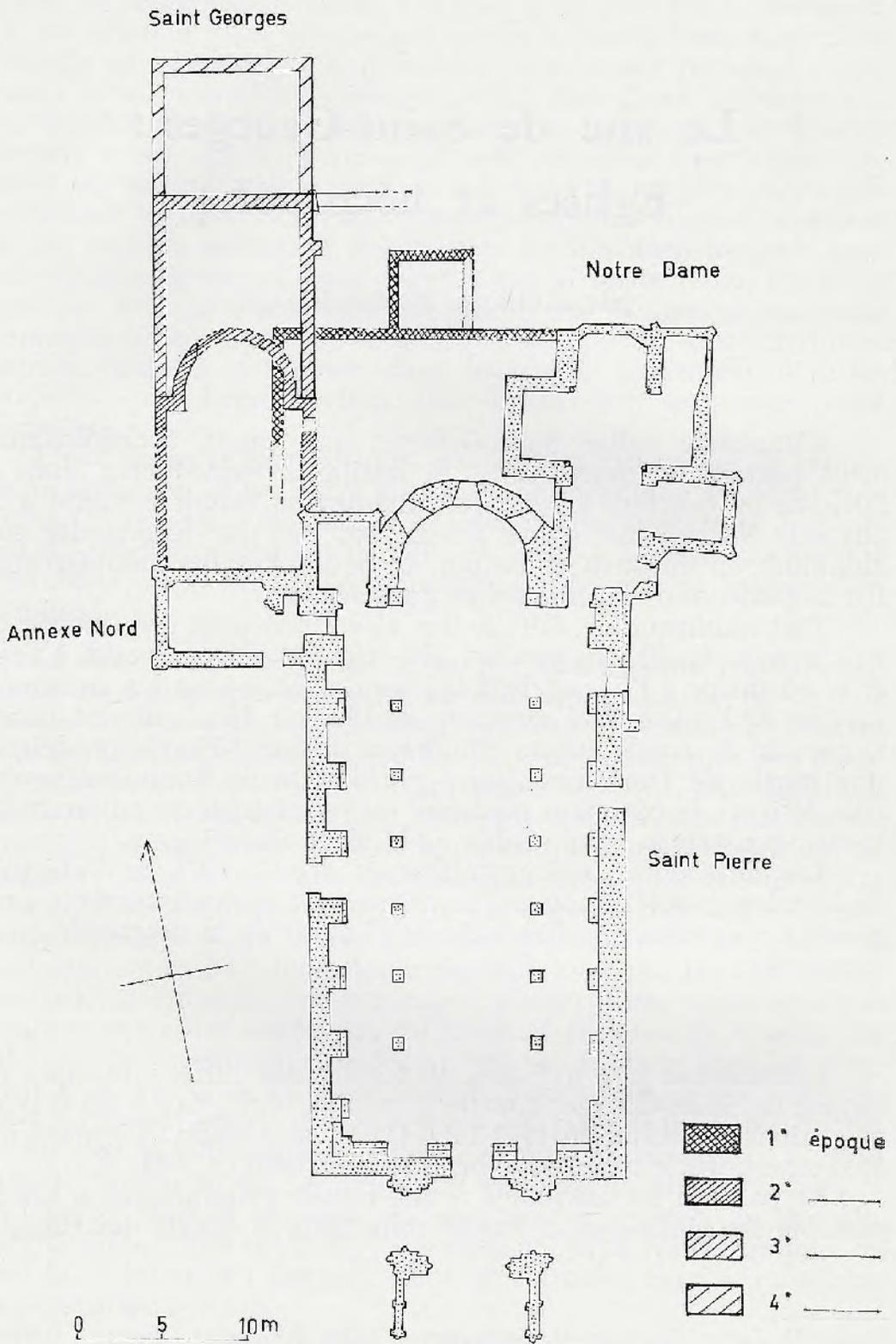


PLANCHE I

(La flèche indique ici, non pas le nord, mais l'est)

de ce fait les recherches. N'oublions pas que le travail de l'archéologue est une lente et irrémédiable destruction : tout doit être dessiné, photographié, numéroté, fiché et catalogué...

La fouille de Saint-Georges présente deux grands pôles d'intérêt :

— La connaissance des anciennes structures, conservées encore dans le sol ;

— L'étude de la nécropole chrétienne.

### De l'annexe funéraire à l'église paroissiale

Les Amis de Vienne ont déjà eu connaissance de nos travaux dans le numéro 72 de leur revue (3). Nous nous contenterons donc de rappeler l'état des recherches, en mentionnant les nouvelles découvertes (*planche I*).

La fouille a atteint à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice les niveaux gallo-romains. L'intérêt de cette période dans la finalité de la fouille médiévale, est essentiellement la datation de l'abandon de ce quartier urbain. Car nous savons déjà par la fouille de 1966, et la découverte en particulier de la maison de la mosaïque des athlètes, que les édifices et la nécropole chrétienne s'élèvent sur des niveaux d'habitations gallo-romains.

Sous l'église, à l'ouest ont été dégagés des éléments d'un *prae-furnium*. C'est dans les cendres du foyer de ce système de chauffage, qu'a été découvert un petit objet en bronze utilisé comme passe-courroie, pour le hanarchement de parade d'un cheval (cet objet se trouve actuellement dans le hall de la mairie de Vienne).

A l'extérieur de l'église, dans le sondage est, le niveau d'abandon gallo-romain a livré un riche matériel : céramiques, divers petits objets, ossements d'animaux, *tegula* estampée *Clarianus*. Parmi la céramique plusieurs marques de potiers Allobroges ont été étudiées. Les fonds estampés se trouvaient écrasés sur place, pour certains, dans les couches d'abandon et d'incendie.

Il nous reste à dater avec précision l'abandon de ce quartier *intra-muros*, qui va semble-t-il après, fin III<sup>e</sup> début IV<sup>e</sup> siècle, changer de fonction. En effet « les cimetières du Haut Moyen Age ont dû s'établir sur des emplacements déjà réservés aux sépultures » (4). Nous reviendrons sur ce problème important. Rappe-

(3) Numéro spécial sur les Martyrs de Vienne et de Lyon (177), *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 72, fascicules 2 et 3, 1977, p. 43 à 69 ; J.-F. REYNAUD : « Les églises Saint-Pierre et Saint-Georges de Vienne ».

(4) *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines à la fin du VII<sup>e</sup> siècle*, F. DESCOMBES : « Vienne », p. 120-149. Publication du Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, Université Paris X, Nanterre, 1974.

lons que la nécropole chrétienne qui se superpose aux strates d'abandon romain, s'établit probablement à l'extérieur d'une enceinte réduite.

A même la destruction gallo-romaine, s'installent les fondations liées en terre des vestiges d'une première construction constituée de structures orthogonales marquées aux angles par de gros blocs de choin.

Les travaux des années 1981 et 1982 permettront de déterminer le plan complet et exact de cet édifice, à l'est du chevet de Saint-Pierre. Dans la cour se dessine un espace de vingt mètres de longueur et de six mètres de largeur actuellement connu. Cet assez vaste ensemble soulève de nombreux problèmes aux archéologues : entre autres celui de sa chronologie relative par rapport à la basilique Saint-Pierre et celui de son usage ; portique oriental ou première construction chrétienne avant le bâtiment même de Saint-Pierre ? Par contre sa fonction funéraire se précise maintenant. Malgré le peu de précisions, quelques niveaux de sol ont pu être repérés mais pourtant aucun contexte stratigraphique ne vient éclairer la chronologie. Ceci est simple à expliquer, car durant plus de six siècles on a inhumé à cet emplacement. Et nous avons des stratigraphies de tombes inversées, les inhumations les plus profondes n'étant pas les plus anciennes.

Au cours d'une deuxième étape s'élève un petit oratoire au nord-est de la grande basilique. Son volume englobe l'annexe nord ou Loge du Gardien (cf. plan d'ensemble).

Ce petit bâtiment est constitué d'une nef de 16 mètres de long et d'une abside. Un seuil a été retrouvé et étudié, communiquant au sud avec l'extérieur. Dans la tradition chrétienne viennoise on sait que l'évêque saint Pantagathe († 541) et l'évêque Acthcrius († 625) ont élu sépulture « *in oratorio beati Georgii* » (5).

Cette chapelle ne nous livrera jamais toutes les précisions attendues. Tout d'abord l'espace de la Loge du gardien a été fouillé au XIX<sup>e</sup> siècle et le compte rendu de cette recherche demeure inconnu. Ensuite après la vente des bâtiments à la Révolution, c'est à l'emplacement de la nef et de l'abside que s'installe un atelier de charron en 1826. Des fosses, alors, bouleversent profondément le sous-sol. Pierre Cavard nous mentionne par exemple en janvier 1888 la découverte à Saint-Georges de « deux pierres oblongues qui paraissent provenir d'un attique et avaient reçu une destination funéraire. Sur la face postérieure au sarcophage

---

(5) Louis DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 1907, tome I, p. 188-189.

étaient gravées d'une belle facture et du même style que l'inscription de la porte d'Auguste à Nîmes :

... NICIA POTES ...

... UROS PORTAS ... » (6).

Très probablement ces remplois de blocs d'époque augustéenne ont été utilisés en sarcophage dans le petit oratoire, et nous n'avons pu que fouiller la fosse d'extraction moderne.

La troisième campagne de construction est plus importante et mieux conservée.

Le nouveau bâtiment comporte alors, une nef unique de 28 mètres de long, et possède un clocher à l'ouest (Loge du gardien). Ce clocher était en quelque sorte un clocher-porche avec une grande arcade au nord, et contenait deux chapelles ; celles de Sainte-Croix et du Saint-Sépulcre (7). Certains textes anciens mentionnent l'existence de deux chapelles « adjacentes à l'église Saint-Georges ». Il peut s'agir de ces deux chapelles fondées dans le clocher ; et qui communiquaient par ailleurs avec les chapelles adjacentes à Saint-Pierre aujourd'hui détruites et à la galerie du nouveau cloître. Lorsque P. Rostaing parlait du troisième lion devant Saint-Pierre : « le lion de pierre approchant la dite église Saint-Georges... », il parlait bien de ce lion tout à fait au nord-est de la galerie de Saint-Pierre jouxtant le clocher de l'église paroissiale de Saint-Georges (8).

A l'est, la poursuite de la fouille n'a pas fourni d'éléments déterminant avec certitude l'emplacement du chœur. Il est possible que le mur du chevet se soit appuyé sur un petit édifice dont seul l'angle sud-est serait conservé. Cela expliquerait alors le plan du chevet plat adopté actuellement en hypothèse. En effet cette typologie ne correspond pas à celle faisant école à cette époque dans le cadre urbain et régional.

Par ailleurs, nous savons que le mur sud est relativement bien conservé en élévation avec ses ouvertures (cf. ancien Bulletin des *Amis de Vienne*, n° 72, fasc. 2, 1977, p. 67).

Cet édifice roman abritait la communauté paroissiale du quartier de Saint-Georges. Comme le remarque Renée Bony (9), ce n'est qu'exceptionnellement que l'origine d'une paroisse peut être reconnue avec certitude. Dans l'hypothèse conduite par la recherche archéologique, cette troisième campagne de construction correspond à la naissance de la paroisse Saint-Georges, et le

(6) Pierre CAVARD, *Les anciens remparts de Vienne*, 1938, p. 4.

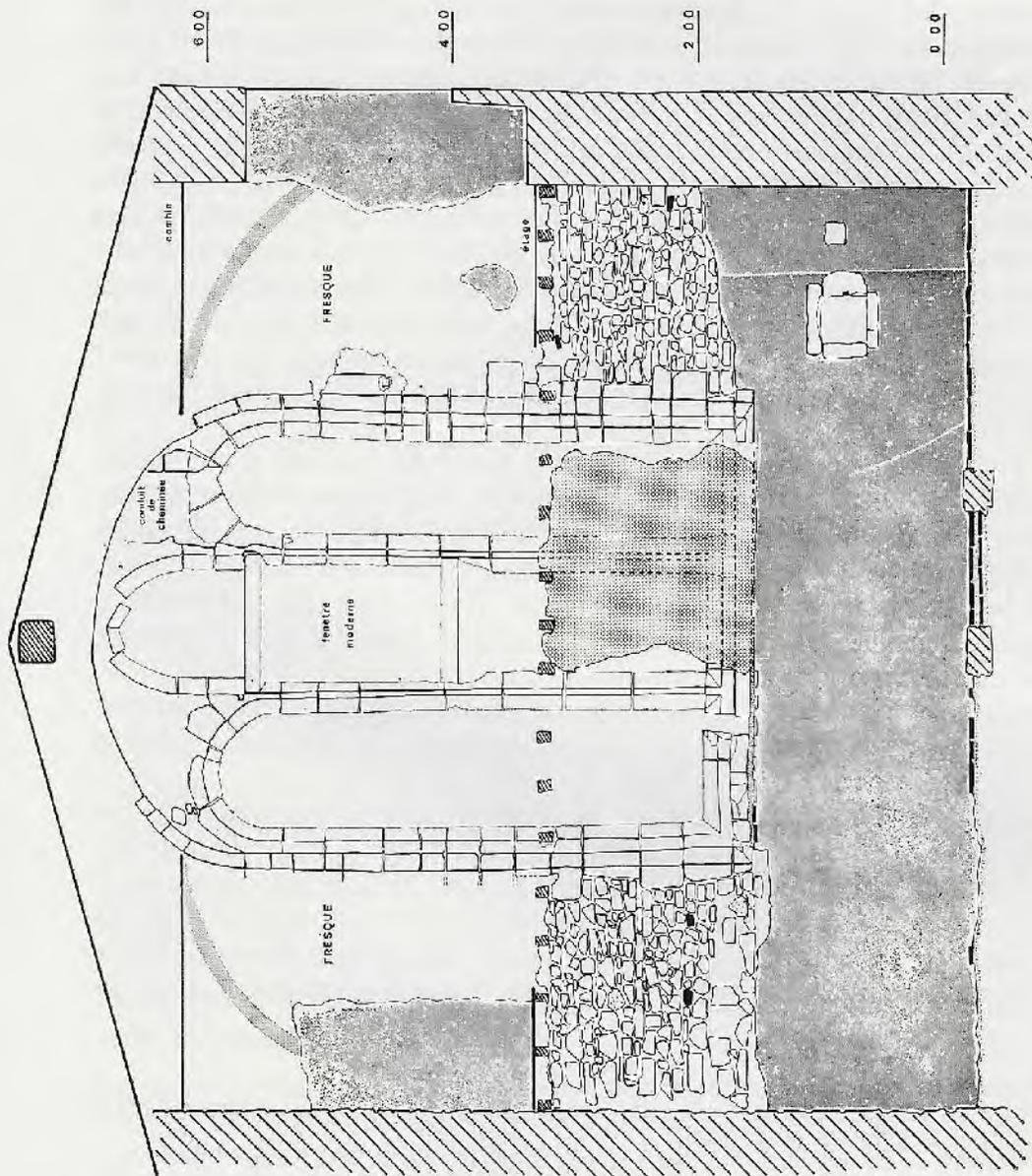
(7) FORMIGÉ-DESHOULIÈRES : « Vienne sur le Rhône », extrait du compte rendu du LXXXVI<sup>e</sup> Congrès archéologique.

(8) *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 20, p. 56, Pierre ROSTAING : « Antiquités de la ville de Vienne en Dauphiné et de quelques autres villes de la même province ».

(9) Renée BONY, *Topographie de Vienne du IV<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise en archéologie, Université Lyon II.

PLANCHE II

**Élévation intérieur  
du mur EST**



-  bouchages divers modernes
-  parties du mur non rejointoyées sans fresque
-  peinture murale dessinant un arc

**Profil à 3,50 m**



cimetière paroissial prend la suite de la nécropole de l'abbaye Saint-Pierre.

La quatrième église se termine à l'est par un chevet plat (cf. *planche II*). Une grande fenêtrée à trois lancettes s'élève à partir de 1,70 m du carrelage contemporain jusqu'à 7 m de hauteur. Ce nouveau chœur reflète l'esprit gothique qui tend vers un agrandissement maximum des ouvertures : ouvertures fermées par des vitraux et murs intérieurs décorés de fresques. Le visage d'un personnage nimbé a traversé les siècles. Ce chœur devait avoir fière allure et nous en souhaitons une restauration prochaine.

Le bâtiment a ainsi trente-six mètres de long, en gardant toujours la même largeur. En 1330, la paroisse de Saint-Alban de Navou est rattachée à Saint-Georges. Cavard a pensé lui que Saint-Georges devenait église paroissiale à ce moment-là. Pourtant le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle correspondrait mieux à la réfection du chevet, provoquée peut-être par l'agrandissement de la paroisse.

### Résultats des recherches archéologiques 1979 - 1980

Notre recherche depuis deux ans porte essentiellement sur la partie intérieure est de l'église et sur la nécropole extérieure.

#### L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE GOTHIQUE.

L'espace du chœur gothique est maintenant mieux défini. Les recherches archéologiques ont été menées de pair avec celles des archives. Tous les textes retrouvés appartiennent à la période pré-révolutionnaire.

Tel ce document du samedi 25 de novembre 1758 (10), qui nous précise : « Il faut absolument pour avancer le grand autel ou mettre un rideau devant la grande fenêtrée parce que dans le grand jour, le soleil donne en plein sur le grand autel tout le matin, le remontrant ne peut célébrer décemment la Sainte Messe à cause de la réverbération du soleil ».

La paroisse à la veille de la Révolution, bien que dépendante de l'abbaye Saint-Pierre pour la nomination des prêtres, reste pauvre. L'emplacement de l'autel, retrouvé en fouille, n'a pas subi de déplacement mais une réfection.

Dans le même document on demande « de descendre la balustrade de la communion jusqu'à l'extrémité du lambris du sanctuaire pour la défense ».

Deux niveaux de carrelages superposés ont été dégagés dans

(10) Délibérations consulaires, 25 novembre 1758 ; B.M. Vienne, BB 207, Fd. 104, 105, 106.

le chœur. Nous avons retrouvé la trace de la barrière ou balustrade qui marquait la frontière entre le chœur et la nef.

Les découvertes monétaires en parallèle avec les archives éclairent un peu la datation. Sur les négatifs du dernier carrelage utilisé ont été trouvées deux monnaies de la famille des Dombes : Marie des Dombes 1615-1626 et Gaston des Dombes 1627-1650, et sous le carrelage une monnaie de Philibert Duc de Savoie 1553-1580. Sous le carrelage antérieur une obole de Charles VI 1380-1422 et un denier d'Eudes IV de Bourgogne 1315-1350, ont été découverts.

Le dernier carrelage utilisé n'a pu être installé avant le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, et a traversé les deux derniers siècles avec de nombreuses réfections que nous avons pu étudier.

Par contre le plus ancien peut remonter à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Les découvertes de 1981 viennent confirmer ces dates ; et donc l'hypothèse d'une réfection du chœur de l'église au xiv<sup>e</sup> siècle.

Les dalles de l'emplacement de l'autel sont contemporaines de ces premiers travaux, mais à la fin de l'utilisation du chœur l'autel a été surélevé et les dalles ont disparu sous un massif de maçonnerie. S'agit-il d'un autel de style baroque ? le plan en négatif dans le mortier au sol, peut le laisser supposer. Seule une ancienne gravure pourrait nous restituer l'élévation.

La fouille du sous-sol de ce chœur s'est révélée d'un grand intérêt. En effet l'importance des inhumations découvertes en été 1980, et la forte concentration d'offrandes funéraires nous démontrent que ce lieu est préféré et choisi pour ensevelir les morts (cf. *planche III*).

- La tombe 275 de direction nord-sud, scellée par un couvercle de dalles de molasse, nous permet de savoir qu'un pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle a été enterré là. Il a gardé près de lui, une coquille percée de trois trous et une très belle fiole en verre.

- La tombe 305, elle, contenait une offrande funéraire de type pégu (o. 202), poterie déposée près du mort, avec vraisemblablement de l'eau bénite. Cette offrande était encore recouverte d'une pierre plate et ainsi témoignait d'un geste vieux de plusieurs siècles.

Cinq autres offrandes similaires ont été dégagées dans l'espace du chœur, pouvant toutes être contemporaines. Il reste à achever l'étude à l'extrême est pour pouvoir dater avec plus de précisions ces inhumations.

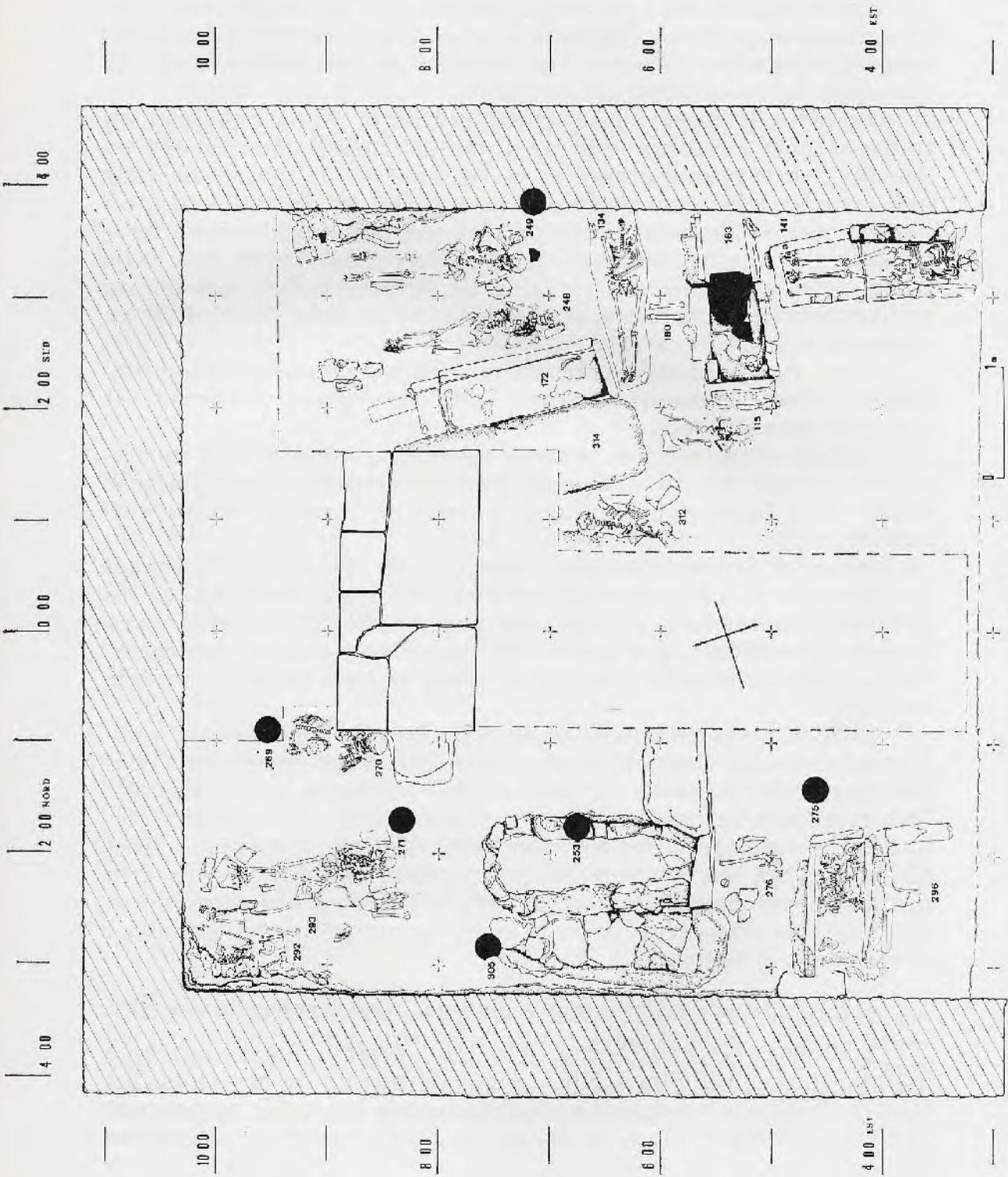


PLANCHE III

## LE CIMETIÈRE EXTÉRIEUR.

La typologie des tombes découvertes et les études des rites funéraires et anthropologiques seront d'un intérêt fondamental pour la datation d'autres nécropoles et bâtiments dans la moyenne vallée du Rhône.

En effet, il faut comprendre que dans la plupart des cas, en milieu urbain, nous ne pouvons prétendre appréhender le Moyen Age qu'à travers le monde des morts. De la ville médiévale sont conservés en élévation dans le meilleur des cas, la cathédrale ou l'église paroissiale, une abbaye et quelques bâtiments conventuels, un beffroi, certaines maisons riches de la fin du Moyen Age. Mais de la vie quotidienne et populaire, de l'espace habité aux objets utilisés journallement, que savons-nous ? Que nous reste-t-il de ce « patrimoine fragile » (11) ?

Sous nos habitations et caves modernes, que peut-on prétendre encore découvrir ? Rares sont les espaces préservés, et d'autant plus précieux.

L'étude d'une nécropole et ses résultats sont rarement spectaculaires, mais les méthodes de fouilles actuelles nous laissent entrevoir à brève échéance une somme de renseignements primordiaux.

En effet l'orientation, la construction, la forme, le respect ou l'irrespect des anciennes tombes, le dépôt occasionnel de mobilier funéraire, la position du corps, enfin l'étude et la datation des ossements, des dents, des maladies osseuses, des races, sont autant d'indices sérieux pour notre connaissance du monde médiéval.

L'étude de la nécropole progresse. Avec le concours de nombreux bénévoles viennois et étrangers, que nous remercions chaleureusement, la fouille de plus de 400 tombes a été accomplie. Une typologie se précise selon les époques. Car si certains cofrages de sépultures ont été réutilisés, d'autres sont bien caractéristiques de leur époque et ont traversé les siècles sans être profanés, avec quelquefois un dépôt d'offrandes funéraires.

Nous ne donnerons que quelques exemples, parmi les mieux cernés dans le temps.

### • *Sépultures de la première époque chrétienne (planche IV).*

Les cuves de T. 169 et T. 170, sont typiques des premières inhumations chrétiennes. Elles sont composées de remplois. En effet les bâtiments romains sont abandonnés lorsqu'ils ne peuvent pas être réintégrés dans la vie active de la cité du Haut Moyen

---

(11) « Aujourd'hui le Moyen Age. Archéologie et vie quotidienne en France méridionale », catalogue de l'exposition 1981-1983, p. 10, Introduction Gabrielle DEMIANS-D'ARCHIMBAUD.

Age. A Vienne, le Temple d'Auguste et de Livie, réaménagé en église sera ainsi sauvé de la destruction. Par contre les grands édifices comme théâtre, odéon, thermes..., se transforment en carrière de pierres et les blocs de calcaire sont descellés et réemployés. Ils deviennent un matériau de choix pour tailler les sarcophages monolithes ou composés de deux blocs accolés.

T. 169 et T. 170 sont composés de deux demi-cuves liées avec du mortier à tuileau très clair. Dans le cas de T. 170, le mortier qui scelle le couvercle au bord de la cuve a conservé l'empreinte d'un linceul. Aucun mobilier funéraire n'est déposé dans les sépultures de cette époque *chrétienne* ?, mis à part la découverte faite tout récemment (août 1981), d'une boucle d'oreille en or, bijou semble-t-il masculin.

Les corps en place sont en décubitus dorsal, avec les bras posés le long du corps. Dans les deux cas, une ancienne inhumation a été repoussée au pied de la tombe.

Ce type de sarcophage, en demi-cuve de calcaire, a été retrouvé en forte concentration sur le chantier de sauvetage de Saint-Irénée à Lyon : nécropole de transition entre la fin des coutumes gallo-romaines et l'éclosion des rites chrétiens d'inhumation (12).

Il en existait ainsi à l'intérieur de l'église de Saint-Pierre ; le rapport de fouille de 1892-1893 à M. le Préfet de l'Isère et le procès-verbal de l'ouverture des tombeaux (13) nous précisent que parmi les tombes énumérées, plusieurs sont monolithes ou en demi-cuves et beaucoup d'autres sont composées de divers emplois (inscriptions romaines, cymaise à palmette, morceau de cippe, tegulae).

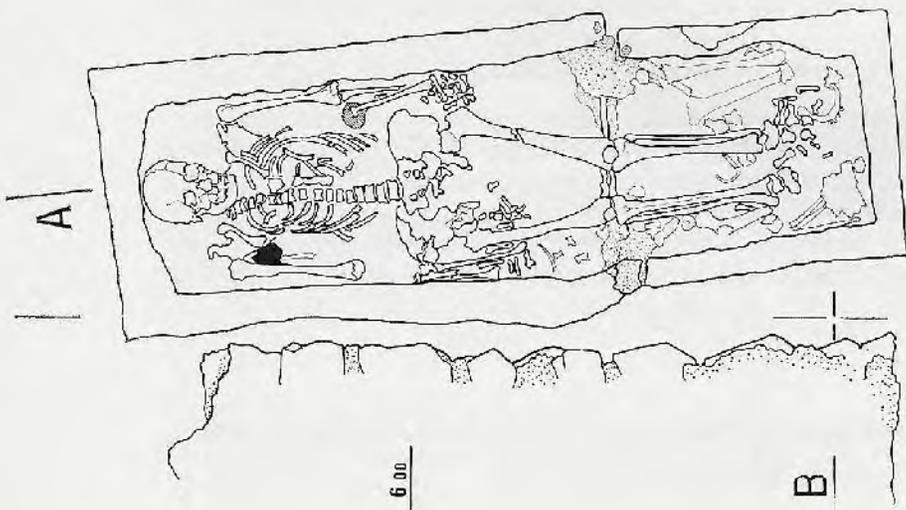
Les datations des tombes sont étroitement liées dans l'espace et dans le temps aux structures. Les sarcophages que nous venons de décrire sont avec certitude contemporains du bâtiment de la première époque chrétienne. La fouille future permettra mieux de préciser les dates proposées : extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle au début du VI<sup>e</sup> siècle. Mais certains de ces sarcophages ont été rehaussés ou réemployés au cours du Haut Moyen Age.

• *Sépultures d'époques romane et gothique.*

Les tombes des époques antérieures, mérovingienne et carolingienne, sont en cours d'étude et encore trop au stade d'hypothèse pour permettre une synthèse solide. La chronologie est d'autant plus délicate que les fosses des tombes dont nous allons parler ont perturbé ces niveaux pré-romains. Nous avons toutefois la certitude d'une continuité, d'une permanence des inhumations entre les débuts du christianisme et l'église paroissiale médiévale.

(12) J.-F. REYNAUD, *Nécropole de Saint-Irénée - Saint-Just*, rapport de fouille, 1980.

(13) Dossier n° Q 27, Archives Municipales de Vienne.



t. 169

A

t. 170 \*avec inhumation  
\*avec couvercle

5 00

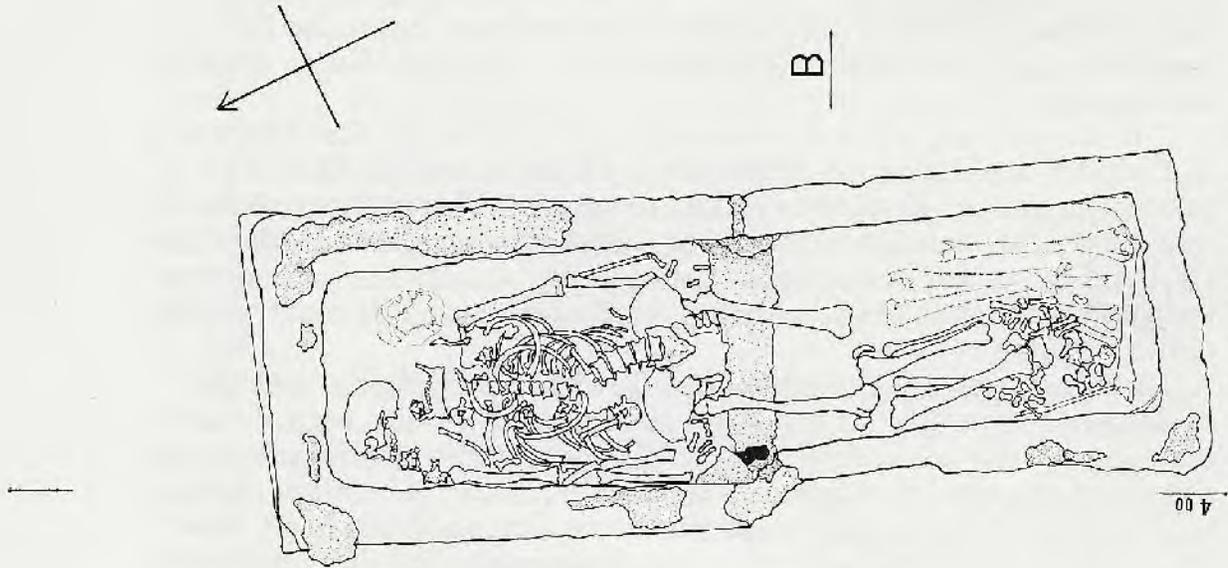
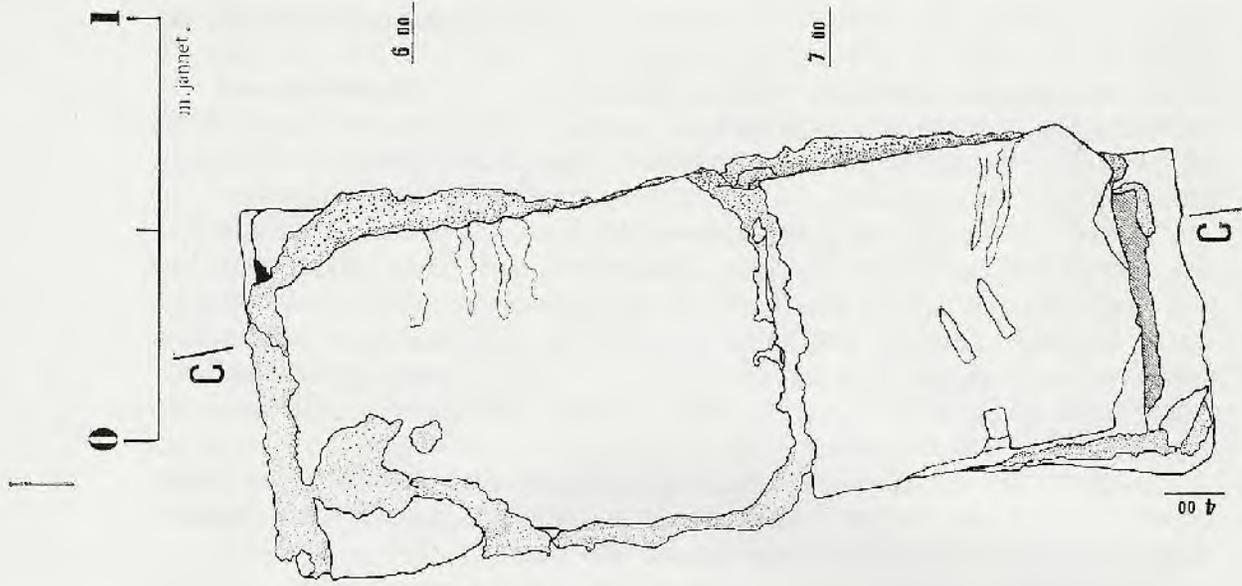


PLANCHE IV

Demi-cuves accolées (fin v<sup>e</sup>).



Dessin Monique Jannet

Ces époques se caractérisent par la construction de tombes maçonnées : les pierres utilisées sont de gabarit moyen, schistes ou molasses aux époques basses. Les couvercles sont aussi composés en général de plusieurs dalles de schiste et recouverts d'une épaisse couche de mortier non lissée. L'orientation est est-ouest, tête à l'ouest.

Les <sup>x</sup> et <sup>xi</sup> siècles se repèrent par une forme large et ovalaire, les <sup>xii</sup> et <sup>xiii</sup> siècles par une forme qui se rétrécit aux pieds et à la tête, avec souvent la construction originale d'un alvéole autour de la tête. Les murets suivent parfaitement la forme du corps ; maintiennent la tête face au ciel, enscrrent en s'élargissant les épaules et se referment jusqu'aux pieds réunis. Au <sup>xiii</sup> siècle, une modification importante dans la profondeur des fosses perturbe la topochronologie (14) des tombes. Elles se retrouvent avoisinantes des sarcophages du <sup>v</sup> siècle, ou même encore plus profondes, incluses dans les couches de destruction gallo-romaine.



Pots d'offrande funéraire

Durant l'utilisation de ces tombes médiévales, l'offrande funéraire réapparaît. Mais elle n'est plus conçue comme matériel contenant une nourriture pour l'au-delà. La pitié de l'entourage du défunt et l'Eglise déposent près du mort dans un vase en terre généralement, l'eau bénite ou l'encens. Ce contenu spirituel est

(14) Ou « stratigraphie horizontale ».

mis en contact avec le mort, au creux du bras droit replié, contre la tempe... Quelquefois l'offrande est double : c'est le cas de la tombe 310 dans le cimetière de Saint-Georges, où l'on a mis au jour une fiole en verre, et un pégau, vase en céramique grise.

Le pèlerin revenu de Compostelle ne quittera pas dans la mort la preuve de son voyage et de sa foi (coquille Saint-Jacques, bâton de pèlerin, gourde).

Depuis le début des recherches archéologiques à Saint-Georges, 17 poteries, 5 fioles en verre et 6 coquilles Saint-Jacques ont été exhumées, à leur emplacement d'origine pour la plupart.

Par delà environ huit siècles elles viennent témoigner de l'importance de l'Eglise et de la foi chrétienne, alors qu'aucune inscription sur les dalles des couvercles ne nous renseigne sur la position familiale et sociale.

• *Le cimetière paroissial moderne.*

Après une période où les types décrits ci-dessus deviennent décadents (nous supposons à la charnière xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle), les tombes matérialisées par des murets maçonnés vont disparaître. L'emplacement de ces anciennes tombes, leurs agencements ne seront pas abandonnés, car même les dernières rangées d'époque pré-révolutionnaire gardent souvenir de la composition de l'espace du cimetière médiéval. Par contre au sud, au contact du chevet de la chapelle Notre-Dame, un mur modifie la superficie du cimetière, suite certainement à un agrandissement de la zone urbaine. Les couches médiévales ont été fortement perturbées par ce rétrécissement de l'espace cimetériel.

Le cimetière de l'église Saint-Georges est privilégié car très proche d'une abbaye, sur un lieu saint où ont été inhumés les premiers évêques de Vienne. Michel Vovelle souligne le fait (15) (particulièrement dans le Midi de la France) que les couvents sont plus recherchés que la paroisse pour lieu de sépulture. Ici, les deux étaient étroitement liés. La lecture ultérieurement prévue des registres d'état civil de la paroisse (1611-1716, 1716-1756, 1756-1793) nous apportera des renseignements précieux.

Dans un cimetière paroissial, chaque couche de sépultures en place détermine une phase d'utilisation. La chronologie entre les différentes phases se démontre facilement. Plus ardu est d'établir l'ordre des inhumations et la durée d'utilisation au cours d'une phase.

— A Saint-Georges, certaines rares sépultures ont pu être soupçonnées par une fosse d'une texture et d'une couleur diffé-

(15) Michel VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1978.

rentes de la couche ; la phase postérieure n'a en rien perturbé le niveau inférieur.

— A d'autres endroits, les sépultures ne sont même pas séparées par une couche de terre. L'étude de la stratigraphie n'est d'aucun secours, les bords des fosses ayant complètement disparu, effacés par les ensevelissements postérieurs.

— Et le plus souvent, des phénomènes de stratigraphies inversées se produisent ; deux sépultures au même niveau ne sont pas forcément contemporaines, une sépulture plus profonde qu'une autre n'est pas forcément plus ancienne.

D'où une fouille où l'enregistrement par fiches, et la superposition des relevés sur calque permettent *a posteriori* une chronologie, non discernable sur le terrain.

Ces sépultures étaient toutes en cercueil, dont les planches étaient réunies par des clous. L'usage d'un linceul retenu par de petites épingles en argent ou en bronze était courant. Le mobilier funéraire se réduit à des petits objets : chapelets en perles de buis ou de verre, bagues, monnaies, crucifix. L'orientation primitive est conservée, quelquefois la tête est non plus à l'ouest, mais à l'est. Les encrages définitifs des relevés, possibles à la fin du travail archéologique, détermineront des rangées précises, des endroits réservés aux allées, des variations dans les orientations, des concentrations plus denses, et des emplacements réservés aux enfants.

Ainsi cette vision globale, à la fois, du cimetière moderne au cours de ces différentes phases d'utilisation, des coutumes moins discernables du Moyen Âge, de l'éclosion du christianisme, permettra de dresser un inventaire chronologique impressionnant. L'archéologue, l'anthropologue, l'historien pourront entreprendre des études en commun sur les pratiques funéraires, sur l'évolution des races et sur les attitudes collectives de l'homme devant la mort.

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved.

The second part of the report deals with the financial statement of the organization for the year. It shows the income and expenditure and the balance sheet at the end of the year.

The third part of the report deals with the administrative and general matters. It includes a list of the members of the organization and a list of the various committees and their work.

The fourth part of the report deals with the future plans of the organization. It includes a list of the various projects and the estimated cost of each project.

The fifth part of the report deals with the various reports and documents received from the various branches and committees of the organization.

The sixth part of the report deals with the various reports and documents received from the various branches and committees of the organization.

The seventh part of the report deals with the various reports and documents received from the various branches and committees of the organization.

# L'atelier municipal de restauration archéologique

par Marie-Claude DEPASSIOT

L'atelier de restauration archéologique a pour double objectif d'assurer la conservation et la restauration des objets exposés dans les musées ou découverts lors de campagnes de fouilles.

Sortis d'un long séjour dans le sol, où ils ont subi des actions physiques ou chimiques modifiant leur équilibre, puis exposés à un nouveau milieu, certains objets encourent le risque d'une détérioration complète à brève échéance. Il convient dès lors, afin de les sauvegarder, de les fixer immédiatement dans leur évolution. Si les risques sont minimes pour les céramiques, certains pour les verres, ils sont considérables pour les métaux. Ce travail de sauvegarde consiste à durcir verres et céramiques, et neutraliser l'action corrosive des chlorures sur les métaux, par des moyens chimiques ou mécaniques.

La restauration elle-même, par choix ou par nécessité, s'impose ensuite. Il ne s'agit plus de conserver l'objet dans l'état où il se trouvait lors de sa découverte, mais il s'agit de le reconstituer dans sa forme initiale, et éventuellement de restituer sa décoration.

La restauration peut se justifier dans un but esthétique de présentation (exposition) ou même dans un but scientifique ; elle permet de restituer aux objets leurs caractéristiques (formes, décor) que saisissent mieux alors profanes et chercheurs.

La restauration des verres, prise en exemple ici car elle a été largement pratiquée dans les travaux effectués cette année, permet de comprendre la minutie et la longueur du traitement qui se développe en un enchaînement d'opérations successives.

1° Un bain dans l'eau déminéralisée additionnée d'acide citrique pour le *nettoyage*, et l'enlèvement des dépôts calcaires éventuels.

2° Dans les cas les plus critiques, l'état du verre nécessite une consolidation : on imprègne alors l'objet d'une solution qui a pour effet de *durcir* et d'*assurer la cohésion du matériau*.

3° *La reconstitution de la forme* : elle s'appuie sur les typologies de vases déjà connus, et qui servent de références pour rétablir le profil général ou les proportions du col, ou celles du pied... suivant le cas. Après repérage de la position respective des différents fragments conservés, ceux-ci sont recollés avec l'araldite. Les parties manquantes sont comblées à l'aide d'une résine polyester, teintée suivant les besoins, avec des colorants utilisés couramment pour la peinture sur verre. La surface de la résine est ensuite travaillée, limée pour éliminer les irrégularités, puis polie pour lui assurer une transparence égale à celle du verre.

4° Pour donner une meilleure qualité de présentation, il est souhaitable que le décor d'origine (en général dépression, reliefs, gravure...) soit suggéré ou même reproduit.

Il n'est donc nullement besoin d'insister sur l'atout que représente l'atelier de restauration municipal pour les archéologues viennois, qui lui confient les objets métalliques, trouvés en cours de fouilles, les céramiques et de plus en plus les verres, dont l'état requiert parfois une intervention sur le terrain même pour la dépose des débris ou fragments conservés dans des conditions précaires (le cas s'est produit au chantier de Saint-Georges pour une bouteille conservée auprès du mort dans une tombe).

Néanmoins la sphère d'influence de l'atelier ne se limite pas à la seule ville de Vienne, à ses musées ou ses chantiers archéologiques, ni même à sa région. Ces deux dernières années, l'atelier a travaillé pour différents organismes de la région Rhône-Alpes (Musée archéologique de Lyon, ou bien encore en vue de l'exposition itinérante « Des Burgondes à Bayard » à Grenoble, à partir de décembre 1981), mais aussi pour la Provence (exposition itinérante « Aujourd'hui le Moyen Age », inaugurée en juillet 1981 à l'Abbaye de Sénanque) et pour les musées de Martigues.

Le nombre très limité d'ateliers agréés ou reconnus par la Direction des Musées de France explique le rayonnement de l'atelier viennois : il est pratiquement le seul en France à assurer la restauration du verre. Tout laisse à penser que grâce aux commandes des organismes extérieurs et au fonctionnement et équipement assurés par la Ville de Vienne, avec les subventions de la Direction des Musées de France, un heureux avenir attend l'atelier.

LE COMITÉ DE L'ÉCONOMIQUE ET SOCIAL - COMITÉ DE L'ÉCONOMIQUE  
DE L'ÉCONOMIQUE ET SOCIAL - COMITÉ DE L'ÉCONOMIQUE

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de Saint  
Étienne

Conseil de l'Économie et du Travail - Département de Saint-Étienne  
M. André HULLO - Professeur au Lycée de Saint-Étienne  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail

MEMBRE

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de Saint  
Étienne

Conseil de l'Économie et du Travail - Département de Saint-Étienne  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail

Conseil de l'Économie et du Travail - Département de Saint-Étienne  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail

MEMBRE DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail

M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail  
M. Jean-Marie BOUTIER - Directeur de l'Économie et du Travail

---

Directeur de la publication : A. HULLO — C. P. P. A. P. N° 54282  
Imp. Bosc Frères - Lyon — Dépôt légal n° 7427 - Janvier 1982

The first part of the report is a general introduction to the subject of the study. It discusses the importance of the study and the objectives of the research. The second part of the report is a detailed description of the methodology used in the study. This includes a description of the sample, the data collection methods, and the statistical analysis techniques used. The third part of the report is a discussion of the results of the study. This includes a description of the findings and an interpretation of the results. The final part of the report is a conclusion and a list of references.

The methodology used in this study was a combination of qualitative and quantitative methods. The qualitative methods included interviews and focus groups, while the quantitative methods included surveys and statistical analysis.

The results of the study indicate that there is a significant relationship between the variables studied. The findings suggest that the independent variable has a positive effect on the dependent variable. This relationship was supported by the statistical analysis, which showed a significant positive correlation between the two variables.

The implications of these findings are that the independent variable can be used to predict the dependent variable. This has important implications for the field of study, as it suggests that the independent variable is a key factor in determining the outcome of the study. Further research is needed to explore the relationship between these variables in more detail.

In conclusion, the study has shown that there is a significant relationship between the variables studied. The findings suggest that the independent variable has a positive effect on the dependent variable. This relationship was supported by the statistical analysis, which showed a significant positive correlation between the two variables. The implications of these findings are that the independent variable can be used to predict the dependent variable. Further research is needed to explore the relationship between these variables in more detail.

ADV1904

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »  
EN ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 1980**

*Président d'Honneur (à vie) :*

M. Charles JAILLET - Ancien Président

*Comité de Patronage :*

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur,  
Directeur du Centre de Recherches Archéologiques

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. Serge TOURENC - Conservateur de Fouilles

M. André VIGIER - Président du Syndicat d'Initiative

**BUREAU**

*Président :* M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-  
ROMAIN-EN-GAL

*Vice-Présidents :* M. Louis BLANC

M. Jean-François GRENOUILLER - Docteur de 3<sup>e</sup> Cycle

M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-  
ROMAIN-EN-GAL

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

*Secrétaire Général :* M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

*Trésorière :* Mme THÉVENET - Directrice du Syndicat d'Initiative

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Charles COGNAT - Industriel - SAINTE-COLOMBE

M<sup>e</sup> Charles FRECON - Notaire - VIENNE.

M. le Chanoine Joseph GROS - SAINTE-COLOMBE-LÈS-VIENNE.

M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de VIENNE.

M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-  
LÈS-VIENNE

Mme Michel GUILLOT - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Mme Jean-Claude HASSLER - VIENNE

M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - VIENNE

Mme Maurice SEGUIN - VIENNE

M. SONDAZ - VIENNE

M. Jean VAGANAY - Industriel - VIENNE

Mme WIDLOCHER - VIENNE

*Commissaire Adjoint :*

M. Michel TRANCHAND - Cadre Administratif - VIENNE

